

CARROS

Bulletin municipal d'information *infos*

#236
Avril 2017



CARNIVAL
2017



DOSSIER
Le budget primitif

#236

■ DOSSIER | P.4

Le budget primitif 2017

■ QUALITÉ DE VIE | P.9

Les travaux dans la ville

■ CONSEIL MUNICIPAL | P.10

■ DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE | P.12

Étude sur le devenir des Plans de Carros

■ QUALITÉ DE VIE | P.16

Jardins partagés de la Douane
Rando anniversaire Balcons de Carros



■ ÉVÉNEMENT | P.18

Carnaval

■ JEUNESSE | P.20

Collège Mania
Ouverture micro-crèche aux Plans
Animation jeux Maison de l'enfance
Projets Cajip
Affiche Journée des familles
Annonce Science Tour à Carros

■ AGENDA | P.23

■ SPORT | P.28

Nuit de l'eau

Journée de la glisse
Pancrace : Yassine Denai
Judo : Rania Drid



■ CULTURE | P.30

En quête de polar
Scènes émergentes
Cinémator
Rythm'Emoi
Cinéma

■ VIE ÉCONOMIQUE | P.34

Rencontres pour l'emploi
La Forge "maître restaurateur"
Sublimes paysages

■ EN IMAGES | P.36

■ ACTU | P.38

Programme Fête des fraises
Fête des femmes
Subventions aux associations
Grève du personnel municipal
Foire de printemps
Service civique
Communiqués mairie

■ EXPRESSION | P.44

■ CARNET-ANNONCES | P.46

Dans la douleur...

Chères Carrossoises,
chers Carrossois,

Mis à mal par les baisses imprévues, brutales et successives des dotations de l'État et les charges nouvelles qui nous ont été imposées entre autres par la réforme des rythmes scolaires (2 M€ en moins dans notre budget depuis 2013), nous avons été contraints, dans la douleur, d'augmenter les taux de la fiscalité locale de 8,7 % (part communale). Nous avons tout fait pour éviter cette hausse et c'est grâce à une gestion vertueuse caractérisée par des économies et une optimisation des moyens, tout en préservant les services publics auxquels vous êtes tant attachés, que nous avons pu tenir jusque-là.

Nous nous sommes engagés dans notre projet municipal à « limiter la pression fiscale » (voir 4 pages, élections 2014) et nous l'avons fait car nous n'avons pas touché aux taux de la fiscalité au cours des trois premières années de notre mandat, alors que pour compenser le manque à gagner évoqué ci-dessus, il aurait fallu augmenter les impôts de 5,9% en 2014 ou de 19,3% en 2015 ou de 27,3% en 2016 ou de 31,6% en 2017.

Nous avons pu éviter cette explosion de la fiscalité jusqu'à aujourd'hui grâce à une gestion rigoureuse basée sur les économies. Mais en 2017, sans rien changer au fonctionnement de la mairie, il nous faut trouver encore 740 000 € supplémentaires par rapport au budget 2016, principalement du fait de la poursuite du désengagement de l'État, de l'évolution mécanique de la masse salariale et des mesures légitimes concernant l'évolution de carrière des fonctionnaires.

Il nous était impossible de réaliser 740 000 € d'économies supplémentaires. La hausse des taux de la fiscalité était inévitable. Cette hausse de 8,7 % rapportera environ 500 000 € à la commune, ce qui, vous l'aurez compris, demeure insuffisant au regard du manque

à gagner que je viens d'évoquer. Pour compenser la totalité de cette somme nous allons donc poursuivre notre politique d'économies dans tous les domaines et en particulier sur la masse salariale qui représente 63 % du budget de fonctionnement. Je suis conscient de l'impact de cette mesure sur votre budget. D'après nos estimations, un couple sans enfant habitant une maison verra sa taxe d'habitation augmentée de 56 € (4,67 € par mois), quand un couple avec 3 enfants habitant un appartement sera impacté à hauteur de 10 € (0,84 € par mois). Concernant la taxe foncière, nos estimations indiquent une hausse moyenne de 31 € (2,60 euros par mois) pour les particuliers et 563 € (46 € par mois) pour les entreprises.

Si nous n'avions pas eu ce manque à gagner de 2 M€, et compte tenu des économies de plus de 1 M€ réalisées, nous aurions été très à l'aise jusqu'à la fin du mandat avec cette enveloppe de 3 M€. Nous avons malgré tout réduit notre endettement. La dette par habitant est passée de 1846 € en 2013 à 1543 € en 2017 (soit -16% en 4 ans) et ce, en prenant en compte l'emprunt de 1,4 M€ de cette année. Malheureusement, nous avons été contraints de réduire les investissements (-40% depuis 2013). Cette année, les investissements porteront essentiellement sur des travaux indispensables à réaliser dans nos bâtiments publics qui sont très dégradés (écoles, climatisation de la médiathèque, piscine...), la vidéo-protection et la sécurité dans les écoles, les jardins, la voirie, l'accessibilité, les économies d'énergie auxquels s'ajouteront des investissements productifs qui permettront de faire rentrer de l'argent et préparer l'avenir (gîtes de vacances, locaux commerciaux, projet E.COL.E, locaux artisanaux...)

Concernant les projets de mandat décriés publiquement par certains (centre de santé, terrains de la Tourne, projet d'agritourisme sur les terrains de l'Evêché...), nous n'en sommes qu'au stade des études, les



sommes prévues les concernant sont tout à fait minimales dans ce budget.

À ce sujet, je tiens à tordre le cou à une rumeur malhonnête et absurde qui associe la hausse de la fiscalité à la réalisation de certains projets de mandat. Contrairement à ce que laissent entendre une poignée de personnes mal intentionnées, la hausse des impôts locaux n'est aucunement liée au projet ECOLE ni à aucun autre projet par ailleurs. Cette hausse de la fiscalité est devenue inévitable pour équilibrer le budget de fonctionnement et non d'investissement. La réalité, c'est que la fermeture de l'école Paul Éluard nous permettra de réaliser des économies à hauteur de 200 000 € sur une année pleine, ce qui correspond actuellement au montant des charges de fonctionnement de l'établissement. Quant au projet E.COL.E, qui va nécessiter des travaux d'accessibilité (notamment un ascenseur) que nous aurions dû faire de toute façon, il devrait rapidement générer des recettes liées à la location des locaux dans le cadre des services et activités mises en place.

Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour ne plus toucher à la fiscalité jusqu'à la fin du mandat. Nous poursuivrons notre politique d'économies et de recherche de financements pour ne plus avoir à subir de nouveaux désengagements de l'État ou des réformes injustes qui font supporter le recours à la fiscalité aux collectivités territoriales. Je vous remercie de votre compréhension, de votre confiance et de votre soutien en cette période particulièrement difficile.

Par Charles Scibetta
maire de Carros



@ScibettaCharles



Rejoindre Charles Scibetta



VOTE DU BUDGET

Un budget primitif sans marge de manœuvre...

Les contraintes financières imposées aux collectivités n'ont jamais été aussi importantes. Entre un désengagement de l'État de plus en plus massif et une hausse significative des charges imposées, il est devenu particulièrement délicat pour une commune de parvenir à équilibrer son budget de fonctionnement. Après trois années consécutives sans augmentation d'impôts, la municipalité a été contrainte de procéder en 2017 à une hausse des taux de la fiscalité locale, permettant notamment de maintenir la qualité du service public.

Parallèlement, la collectivité s'engage à poursuivre une politique volontariste de maîtrise des dépenses (maîtrise de la masse salariale, mutualisation des moyens, renégociation des marchés publics, baisse de la consommation énergétique...) et une volonté de concentrer les investissements – au-delà des réparations, de l'entretien et de la mise aux normes des bâtiments publics – sur des projets stratégiques capables de générer, pour les années à venir, des recettes de fonctionnement stables nous protégeant mieux de la baisse régulière des dotations de l'État tout en créant de l'emploi.

Enfin, la ville tient à poursuivre dans les années à venir son désendettement entrepris depuis 2014.



INTERVIEW

Philippe Norigeon : « On a pris nos responsabilités pour l'avenir de la commune »

Le premier adjoint, délégué aux finances, au personnel, au développement économique et à l'emploi, revient pour *Carros Infos* sur les grandes lignes du budget 2017 et sur les choix effectués par la municipalité.

M. Norigeon, dans quel contexte a été élaboré le budget 2017 de la commune de Carros ?

Le constat, c'est qu'il y a eu cette année encore une baisse significative des dotations de l'État. Cette baisse est loin d'être anecdotique puisqu'elle pèse très fortement sur le budget de fonctionnement de la commune. En outre, la collectivité doit fournir toujours plus de services. Cette tendance, qui a débuté en 2014, n'est pas conjoncturelle mais structurelle. Le service public risque d'être de plus en plus fragilisé. Dans ces conditions, nous avons toujours tenu à Carros à maintenir la qualité du service public. Je tiens aussi à rappeler que les investissements ne peuvent en aucun cas compenser directement la baisse des recettes de fonctionnement.

Quelles sont les orientations prises par la commune pour parvenir à équilibrer le budget ?

Pour trouver des moyens, nous pouvons exploiter deux axes. L'axe prioritaire, c'est bien entendu la maîtrise des dépenses. Mais nous pensons également qu'il est indispensable de chercher de nouvelles recettes. Dans cette perspective, nous avons la chance à Carros d'avoir un patrimoine foncier, culturel, agricole et surtout économique qui peut être valorisé. Le développement économique est un levier important que nous nous devons d'actionner. L'objectif, c'est d'investir sur des projets qui vont générer des ressources dans les années qui viennent. Le plus important d'entre eux est le développement de la zone d'activités de la Grave. Dans ce secteur, au moins 600 emplois vont être créés. La location de locaux commerciaux et artisanaux va permettre de générer des recettes de

fonctionnement pérennes. Si nous n'en récolterons les fruits qu'à partir de la fin du mandat, il est de notre responsabilité politique de prendre ce genre de décision. Concrètement, on a pris nos responsabilités pour l'avenir de la commune.

Pourquoi ne pas l'avoir fait sur les budgets de vos premières années de mandat ?

Tout simplement parce que lors des trois premières années de notre mandature, il a fallu préparer les dossiers et, en attendant, nous avons consacré notre budget d'investissement essentiellement à l'entretien et la remise en état du patrimoine communal. Il était impossible à ce moment-là de se lancer dans des investissements productifs. Aujourd'hui, nous pouvons avancer sur ces grands projets.

Vous parlez de projets structurants qui permettront de générer des recettes. Mais est-ce vraiment le cas pour le parc sports et loisirs de la Tourre ?

Nous parlions tout à l'heure du développement économique à venir sur le site de la zone d'activités de la Grave. Le projet de la Tourre sera une plus-value. Il faut qu'il y ait une vie, des activités dans ce secteur de la commune. Pour les Carroisais et pour les salariés de la zone industrielle qui pourront s'arrêter et participer ainsi à la vie économique carrossoise. C'est aussi dans cet esprit qu'a été pensé le futur parc de sports et de loisirs.

Dans votre budget de fonctionnement, comment parvenez-vous à limiter les dépenses ?

Cela n'est pas facile mais nous essayons de maîtriser la masse salariale. Nous ne remplaçons pas tous les départs à la retraite de nos agents. Mais nous réalisons également des économies sur la renégociation des marchés. Nous travaillons aussi sur des projets de transition énergétique. Vous le voyez, nous cherchons vraiment tous les moyens pour réduire nos dépenses de fonctionnement... Malheureusement, les recettes se réduisent également.

Étiez-vous obligé d'appliquer cette année une augmentation des impôts ?

La baisse des dotations de l'État amorcée ces dernières années s'est poursuivie et cela n'était pas prévu. En outre, nous sommes arrivés à la limite des économies que nous pouvions faire sans toucher aux taux d'imposition. À Carros, nous avons fait le choix de maintenir la qualité du service public. Mais dans un contexte de plus en plus difficile, nous avons dû faire appel à la solidarité de nos agents mais aussi de la population. À nos agents, nous demandons un véritable investissement, y compris parfois sur de nouvelles missions qui leur sont confiées. Aux Carroisais, nous demandons un effort à travers une augmentation des impôts. Une fois de plus, je me permets d'insister sur le fait que les impôts financent le fonctionnement de la commune et qu'ils ne peuvent être consacrés à l'investissement.

Dans un tel contexte, vous poursuivez malgré tout votre politique de désendettement...

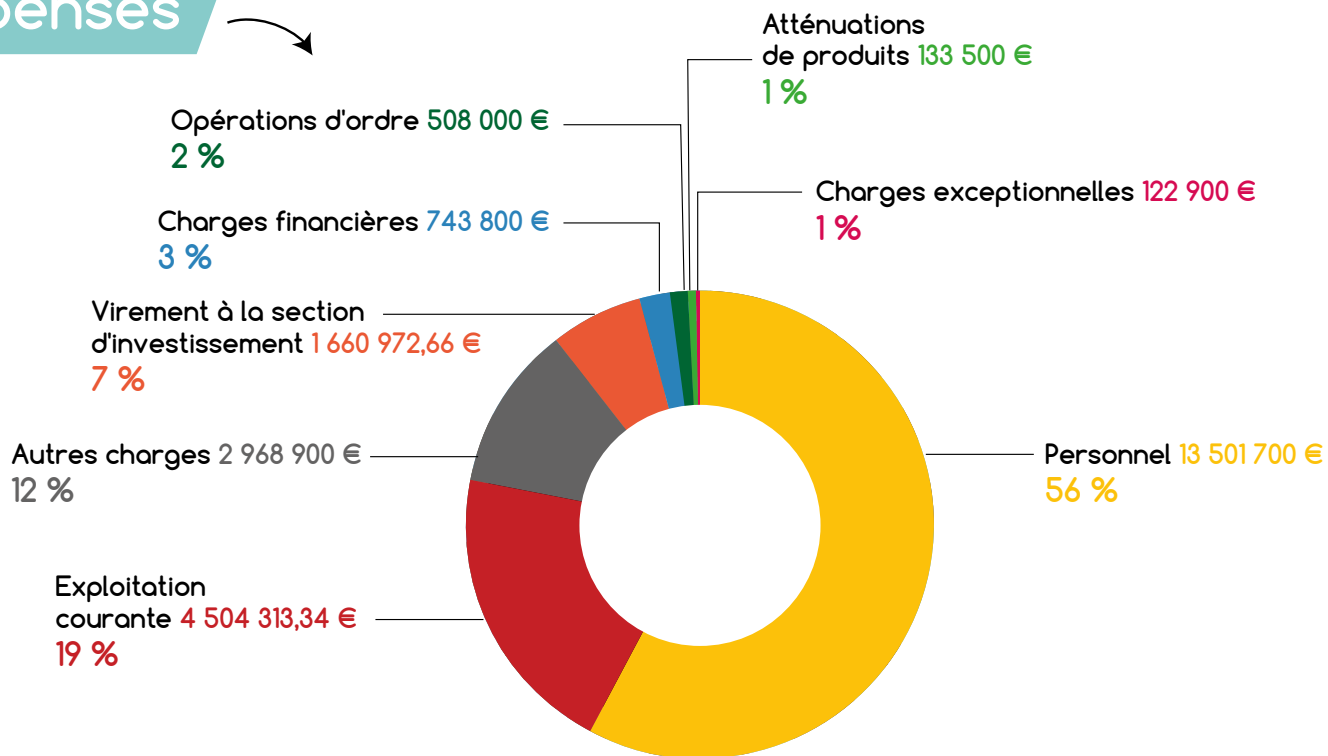
Effectivement, la commune continue à se désendetter. Cela signifie simplement qu'elle rembourse plus de capital qu'elle n'en emprunte. Nous nous y sommes engagés dès le début du mandat et nous nous y tenons. ■

Nous avons dû faire appel à la solidarité de nos agents mais aussi de la population

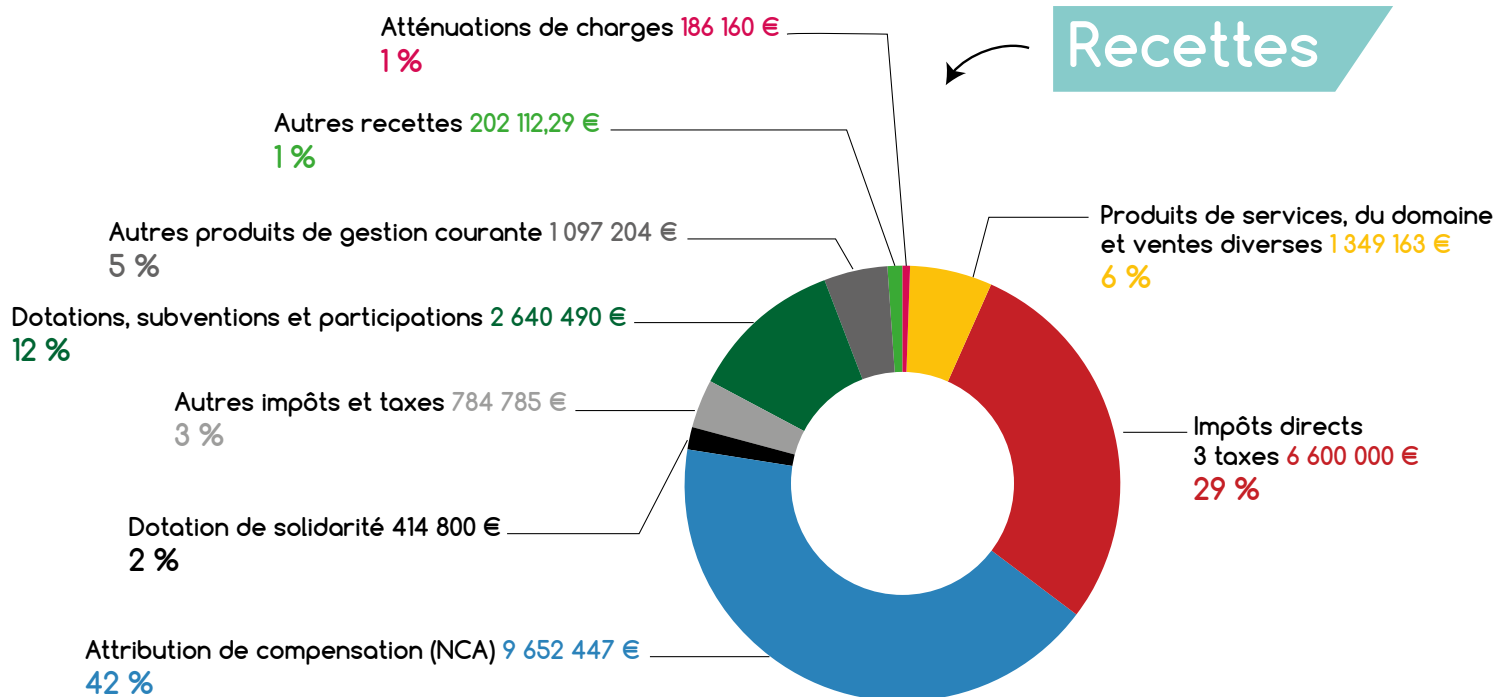
SECTION DE FONCTIONNEMENT

BUDGET
primitif

Dépenses



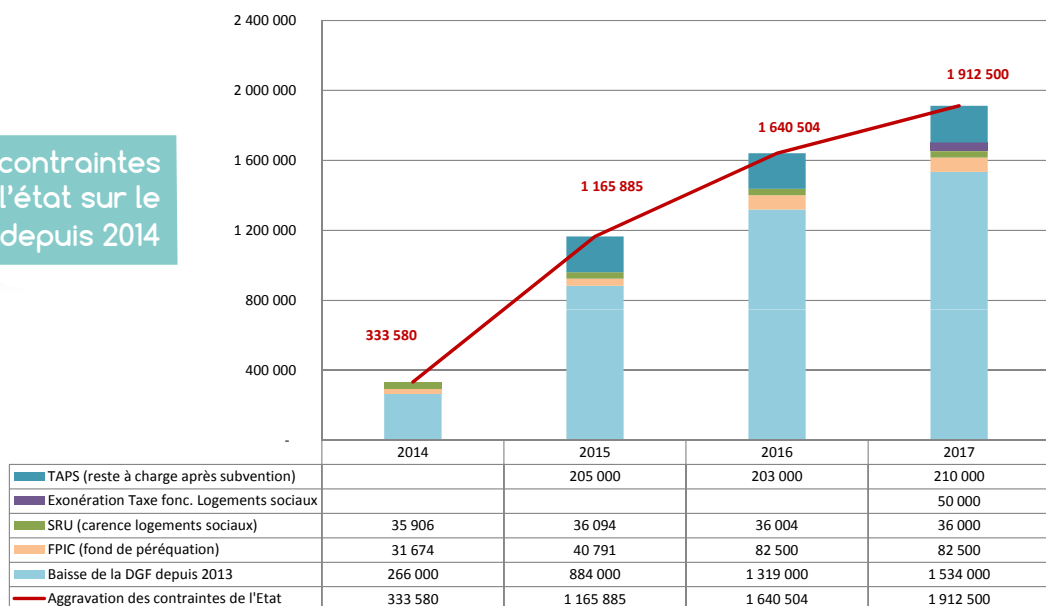
Recettes



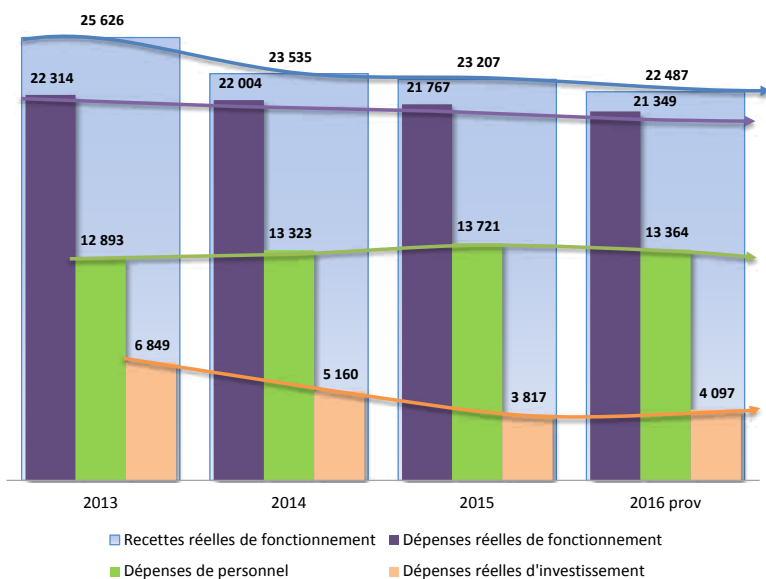
Après 4 années de baisse des dotations de l'Etat et de l'augmentation des charges, les finances de la commune se sont dégradées :

- 1,5 M€ de la dotation globale de fonctionnement
+ 400 000 euros de charges

Évolution des contraintes financières de l'état sur le budget communal depuis 2014



Evolution globale des recettes et dépenses 2013-2016 hors recette d'inv. En K€



Pour compenser le désengagement de l'Etat et sans politique volontariste pour la baisse des dépenses et la recherche d'économies, il aurait fallu augmenter la fiscalité :

- En 2014 de 5,9 % pour compenser les 330 000 € de baisse de recettes et hausse de charges
- OU**
- En 2015 de 19,3 % pour compenser 1 166 000 €
- OU**
- En 2016 de 27,3 % pour compenser 1 640 000 €
- OU**
- En 2017 de 31,6 % pour compenser 1 912 500 €

Malgré le contexte fortement contraint la ville a équilibré son budget pendant trois ans sans augmentation des impôts tout en poursuivant son désendettement :

- Pas d'augmentation des impôts entre 2013 et 2016
- Dette par habitants : de 1846 € par habitant à 1543 € en 2017 malgré 1,4 M€ d'emprunt prévu cette année soit une baisse de 16 % en 4 ans

Pour ne pas augmenter les impôts, la ville a réalisé des économies (résultats des comptes administratifs entre 2013 et 2016) :

- En fonctionnement : - 4.5 % en 4 ans soit 1 M€
- En investissement : - 40 % entre 2013 et 2016 (- 2,7 M€)

Les grandes orientations du budget 2017

Poursuite de la politique de réduction des dépenses de fonctionnement

(comparaison BP/BP) :

- Moins 303 233 € entre 2016 et 2017 (baisse de 1,4%)
- Maîtrise de la masse salariale : +0,2 % (+ 29 000€) en 2017. L'accroissement naturel de la masse salariale : + 350 000 € (GVT – augmentation du point d'indice – réforme catégorielle) a été « absorbé » par la baisse des effectifs (- 5 postes en 2016 et - 6 prévus en 2017).

Rechercher de nouvelles recettes de fonctionnement

- Augmentation des impôts de 8,7 % : une recette supplémentaire attendue entre 500 000 et 530 000 €.
- Une recherche toujours plus active de financements extérieurs (privé/ public) en fonctionnement.

En 2017, le contexte s'aggrave encore plus :

Sans rien changer, il a fallu trouver 740 000 € dans le budget communal (DGF 220 000 €, loi SRU 36 000 €, exonération des bailleurs sociaux 50 000 €, minoration de l'évolution des bases fiscales 25 000 € et réforme des rémunérations des fonctionnaires 360 000€ et autres mesures 50 000 €).

QUELLE RÉPERCUSSION DE L'AUGMENTATION DE LA FISCALITÉ LOCALE SUR LE BUDGET DES MÉNAGES ET DES ENTREPRISES ?

• La taxe d'habitation

Un couple sans enfant habitant une maison :

TH communale 2016 : 643 €

Augmentation +8.7 % : 56 € soit 4,67 € par mois

Un couple avec 3 enfants habitant un appartement :

TH communale 2016 : 120 €

Augmentation +8.7 % : 10 € soit 0,84 € par mois

• La taxe foncière

Pour les particuliers :

Taxe moyenne part communale : 362 €

Augmentation + 8.7% : 31 € soit 2,60 € par mois

Pour les entreprises :

Augmentation + 8.7% : 563 € soit 46 € par mois

INVESTISSEMENTS 2017

Réparation, entretien et mise aux normes des bâtiments communaux très dégradés :

- Réparation et mise en accessibilité des écoles et des bâtiments communaux : 1 M€
- Réparation de la piscine : 167 360 €
- Réparation du système de chauffage de la médiathèque : 194 000 €
- Etanchéité du CIAC : 90 000 €

Mise en sécurité de la ville et des écoles (videoprotection) : 603 800 €

Qualité de la vie et équipement :

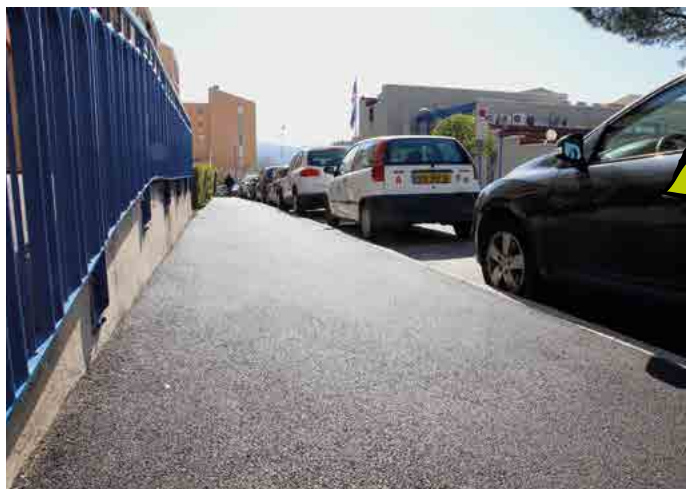
- Cimetière : 263 000 €
- Jardins : 115 000 €
- Travaux de voirie et de sécurisation de l'espace public : 230 000 €

Investissements productifs et projets de mandat :

- Rénovation pour activités commerciales et locations (appartements, gîtes) : 156 800 €
- Évêché : 63 000 €
- E.COL.E : 400 000 €
- Locaux artisanaux (ex SOGETREL) : 60 000 €
- Parc de la Tourne : 40 000 € (études)
- Centre de santé : 80 000 € (AMO et MOE)

CADRE DE VIE

Les travaux dans la ville



Réfection du trottoir rue de l'Eusière

Suite à des réclamations de riverains sur la qualité du trottoir rue de l'Eusière, celui-ci a fait l'objet d'une réfection totale. Avec un revêtement refait à neuf, celui-ci est désormais plus sécurisé.

Remplacement des potelets parking de la rue des Arbousiers

De nouveaux potelets ont été installés aux abords du parking qui longe la rue des Arbousiers en centre-ville. Les automobilistes se plaignaient en effet de percuter les bornes installées auparavant. Trop basses, elles échappaient en effet à la vue des usagers au moment de se garer. Le problème est désormais résolu.



Suppression des jardinières et réfection du goudron rue du Var

À l'extrémité de la rue du Var, la petite placette a été refaite avec suppression des jardinières et réfection complète du goudron.

Il s'agit là aussi de travaux de sécurisation. Pour éviter une éventuelle sortie de route, 120m linéaire de barrières ont été installés en bordure de la route de la Ginestière.

Sécurisation de la route de la Ginestière avec la pose de 120m de barrières



Séance du 23 mars 2017

Étaient présents :

Charles Scibetta – Philippe Norigeon - Jean Cavallaro – Patricia Franco – Michel Cuoco – Nathalie Damiano – Alain Macario – Esther Aimé – Xavier Quinsac – Françoise Couturier – Philippe Josselin – Stéphane Revello – Marie Santoni - Éliane Gastaud - Laurent Girardot – Jean-Louis Toche – Valérie Chevallier – Noura Ghanem – Mehdi M'Khinini (jusqu'à 19h45) - Brahim Naitijja – Marie-Christine Lepagnet - Élise Daragon (à partir de 19h30) – Fabienne Boissin - Paul Mitzner - Yannick Bernard – François-Xavier Noat - Michel Thooris – Marc Lepers – Estelle Borne

Étaient excusés :

Christine Martinez qui avait donné pouvoir à Françoise Couturier
Colette Legrand qui avait donné pouvoir à Patricia Franco
Audrey Brondolin qui avait donné pouvoir à Michel Thooris
Mehdi M'Khinini qui avait donné pouvoir à Brahim Naitijja (à partir de 19h45)

Absents

Anne Alunno, Élise Daragon (jusqu'à 19h30)

Les délibérations

■ Monsieur le maire met à l'honneur la ville de Carros pour l'obtention de la deuxième fleur de *Villes et villages fleuris* et le prix spécial du jury.
Monsieur le maire remercie le service des espaces verts et plus généralement la direction techniques de la ville.
Il espère obtenir la troisième fleur, d'ici peu de temps.

■ Budget général - Approbation du compte de gestion 2016 - Budget général
Le vote est majoritaire
Il y a 6 abstentions : Michel Thooris, Audrey Brondolin, Fabienne Boissin, Paul Mitzner, Yannick Bernard, François-Xavier Noat
Il y a 1 voix contre : Marc Lepers



■ Budget général - Vote du compte administratif 2016
M. le maire ne participe pas au vote
Le vote est majoritaire
Il y a 2 abstentions :
Michel Thooris, Audrey Brondolin
Il y a 5 voix contre : Fabienne Boissin, Paul Mitzner, Yannick Bernard, François-Xavier Noat, Marc Lepers

■ Budget général – Affectation du résultat du compte administratif 2016 au budget primitif 2017
Le vote est majoritaire
Il y a 7 voix contre : Michel Thooris, Audrey Brondolin, Fabienne Boissin, Paul Mitzner, Yannick Bernard, François-Xavier Noat, Marc Lepers

■ Budget général - Vote du budget primitif 2017
Le vote est majoritaire
Il y a 8 voix contre : Élise Daragon, Fabienne Boissin, François-Xavier Noat, Paul Mitzner, Yannick Bernard, Michel Thooris, Audrey Brondolin, Marc Lepers

■ Fiscalité directe locale – Vote des taux d'imposition 2017
Le vote est majoritaire
Il y a 8 voix contre : Élise Daragon, Fabienne Boissin, François-Xavier Noat, Paul Mitzner, Yannick Bernard, Michel Thooris, Audrey Brondolin, Marc Lepers

■ Budget annexe du CFA - Vote du compte de gestion 2016 avec affectation du résultat 2016
Le vote est unanime

■ Budget annexe du centre de formation des apprentis - Vote du compte administratif 2016 avec affectation du résultat 2016
Le vote est majoritaire
Il y a 8 abstentions : Élise Daragon, Fabienne Boissin, François-Xavier Noat, Paul Mitzner, Yannick Bernard, Michel Thooris, Audrey Brondolin, Marc Lepers

■ Budget général - Vote du budget primitif du budget annexe du CFA 2017
Il y a 8 abstentions : Élise Daragon, Fabienne Boissin, François-Xavier Noat, Paul Mitzner, Yannick Bernard, Michel Thooris, Audrey Brondolin, Marc Lepers

■ Centre de Formation des Apprentis
Vente de l'actif du CFA à la métropole Nice Côte d'Azur
Le vote est majoritaire
Il y a 3 abstentions : Michel Thooris, Audrey Brondolin, Marc Lepers
Il y a 5 voix contre : Élise Daragon, Fabienne Boissin, Paul Mitzner, François-Xavier Noat, Yannick Bernard

■ Autorisation de mandat au centre de gestion d'une procédure de mise en concurrence pour conclure une convention de participation en assurance complémentaire santé et en prévoyance
Le vote est unanime



■ Mise à jour du tableau des effectifs –
Création de vacances d’emplois au service
de l’enfance et au service affaires scolaires,
direction de l’éducation de l’enfance et de
la famille

Le vote est unanime

■ Plan de formation de la collectivité –
Année 2017

Le vote est unanime

■ Recours au service civique

Le vote est unanime

■ Personnel communal - Mise à jour
du protocole du 21 février 2002 relatif à
l’aménagement du temps de travail au sein
de la collectivité

Le vote est majoritaire

**Il y a 9 voix contre : Michel Thooris,
Audrey Brondolin, Fabienne Boissin,
Élise Daragon, François-Xavier Noat,
Yannick Bernard, Paul Mitzner,
Marc Lepers, Michel Cuoco
Il y a 4 abstentions : Esther Aimé,
Marie Santoni, Jean-Louis Toche,
Jean Cavallaro**

■ Plan façades – Prévention de la dégra-
dation des copropriétés privées bâties sur
la ville nouvelle : subvention en faveur de
la copropriété *La Beilouno* (1-15 rue de la
Beilouno)

Le vote est unanime

■ Approbation de la charte de partenariat
public-privé 2017-2022 pour un cadre
constructif en faveur du logement social
durable

Le vote est majoritaire

**Il y a 2 abstentions : Michel Thooris,
Audrey Brondolin**

■ Convention avec la caisse d’allocations
familiales relative au lieu d’accueil enfants
parents (LAEP)

Le vote est unanime

■ Convention avec la caisse d’allocations
familiales relative au relais d’assistants
maternels (RAM)

Le vote est unanime

■ Convention avec le conseil départemen-
tal concernant les modalités de partenariat
pour le fonctionnement du relais d’assis-
tants maternels

Le vote est unanime

■ Convention avec le regroupement
intercommunal des assistants maternels
non permanents du 06 (RIAMNP)

Le vote est unanime

■ Convention avec l’organisme de
formation *Fedida*

Le vote est unanime

■ PLUM : Projet sur les orientations
générales du PADD

Pas de vote – Pour information

■ Subventions annuelles de fonctionne-
ment aux associations pour l’année 2017

Le vote est majoritaire

**Il y a 2 abstentions :
Michel Thooris, Audrey Brondolin
Il y a 5 voix contre : Fabienne Boissin,
Élise Daragon, François-Xavier Noat,
Paul Mitzner, Yannick Bernard**

■ Adhésion de Carros au groupement
de commandes « approvisionnement en
énergie et prestations annexes » initié par
la métropole Nice Côte d’Azur

Le vote est unanime

■ Autorisation donnée à monsieur le
maire de déposer une demande de permis
de construire au nom de la commune
pour la construction d’un abri des
boulistes

Le vote est unanime

■ Fixation des tarifs publicitaires

Le vote est unanime

*Prochain conseil municipal
le jeudi 11 mai*

Retrouvez
l’intégralité
des conseils
municipaux



ÉTUDE SUR LE DEVENIR

RÉUNION PUBLIQUE

La population découvre les futurs contours du quartier des Plans



La salle Juliette Gréco a fait le plein à l'occasion de la réunion publique de présentation du schéma directeur sur l'aménagement des Plans de Carros. Il faut dire que ce projet constitue l'un des temps forts du mandat dans la mesure où il concerne l'avenir d'un secteur stratégique de la commune. Lors de la réunion publique, les grands axes du projet d'aménagement ont donc été détaillés par les représentants du cabinet d'études Devillers. Les préconisations de celui-ci prennent en compte les orientations souhaitées par la municipalité : maîtriser et accompagner l'urbanisation des Plans, donner une place significative à l'agriculture, développer les services et les équipements publics, dessiner un plan de circulation adapté au secteur... L'enjeu est capital puisqu'il s'agit d'imaginer quel sera, dans les années à venir, le nouveau visage du quartier des Plans de Carros. ■

INTERVIEW

Charles Scibetta : « Le cap est fixé »

M. le maire, pourquoi avoir demandé une étude sur l'aménagement du quartier des Plans ?

Les règles d'urbanisme en vigueur aujourd'hui sont celles du plan local d'urbanisme (PLU) municipal adopté en 2013 par l'ancienne municipalité. J'étais à l'époque dans l'opposition et j'avais voté contre. Elles ont en effet ouvert les Plans de Carros à une urbanisation trop intensive, anarchique, sans vision à long terme et sans cap. Dans ce PLU, il était considéré que l'agriculture n'avait plus sa place aux Plans et il n'y avait pas de véritable projet concernant un plan de circulation dans ce quartier. Depuis notre arrivée à la tête de la

commune, nous sommes confrontés, avec ma collègue Esther Aimé, adjointe déléguée à l'urbanisme, à une succession de dépôts de permis s'appuyant sur ces règles d'urbanisme qui nous mettent en difficulté car nous n'avons pas de moyens légaux pour empêcher la réalisation de projets qui ne nous semblent pourtant pas adaptés.

Qu'avez-vous fait pour « rectifier le tir » ?

Nous avons tout mis en œuvre pour demander aux promoteurs de faire évoluer leurs projets (moins de logements, plus de places de stationnement, plus d'espaces consacrés à l'agriculture...). Si nos échanges avec les promoteurs nous permettent d'obtenir des

résultats, nous ne pouvons pas pour autant empêcher les projets de se réaliser. Néanmoins, nous avons obtenu le retrait d'un projet dans le secteur de la Tuilière. Celui-ci nous semblait inadapté. D'une part à cause d'un trop grand nombre de logements. D'autre part, parce qu'il y avait de gros problèmes pour assurer l'assainissement. J'ajoute que nous soumettons tous ces projets à l'avis du comité consultatif urbanisme. Dans un tel contexte, et pour préparer l'élaboration du PLU métropolitain, il nous a donc semblé indispensable de réaliser une étude qui puisse définir le schéma directeur d'aménagement du quartier des Plans. Dans le cadre de l'OIN (opération d'intérêt national), l'EPA (établissement public d'aménagement) de la Plaine

DES PLANS DE CARROS

du Var nous a appuyés et accompagnés dans cette démarche en finançant 50% de cette étude. Après consultation, c'est le cabinet *Devillers* qui a été retenu. Il s'agit de l'un des plus grands urbanistes français et même internationaux (*voir encadré*). Ce cabinet travaille notamment sur le projet *Nice Meridia*.

Quelles sont les orientations que vous avez fixées au cabinet Devillers pour travailler sur cet aménagement du quartier des Plans ?

Nous avons fixé des orientations claires. La finalité était de proposer un plan d'aménagement global des Plans de Carros incluant aussi une extension sur la ZAC de la Grave et le lien entre ces deux secteurs. Nos objectifs étaient précis : préserver le caractère résidentiel des Plans, donner une place significative à l'agriculture qui, historiquement était la vocation de ce quartier, développer des services à la population et aux entreprises, développer des résidences touristiques et assurer

la présence d'équipements publics. En parallèle de tout cela, il était bien entendu primordial de réfléchir sur les modes de déplacement et les axes structurants, aussi bien pour les voitures que pour les vélos et les piétons.

Comment a travaillé le cabinet Devillers sur ce projet ?

Tout d'abord, je tiens à dire que le cabinet *Devillers* a pris à cœur cette étude qui, pour lui, sortait de l'ordinaire car le travail devait être effectué sur un quartier déjà aménagé. L'objectif était de donner des directions claires pour éviter que ce quartier des Plans soit « défiguré » avant qu'il ne soit trop tard. Le cabinet *Devillers* a procédé à un diagnostic puis un état des lieux avant de nous exposer ses préconisations.

Quels sont les principaux éléments de cette étude ?

Le quartier des Plans présente des caractéristiques environnementales exceptionnelles (vues sur de grands

paysages, présence forte de la nature...) mais commence à être impacté par une urbanisation non maîtrisée. Il est pourtant impératif de préserver ce paysage. Un travail très fin a été fait sur la préservation et l'aménagement des vallons pour garantir l'écoulement des eaux. Il est donc important de valoriser les paysages et préserver l'environnement et la biodiversité, notamment à travers ce que nous appelons la « trame verte et bleue ». Ce terme désigne des continuités écologiques terrestres et aquatiques.

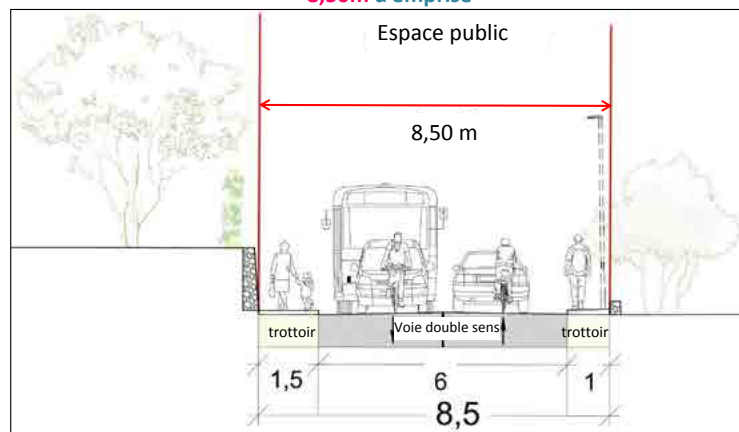
Quid des modes de déplacement ?

Il y a la possibilité de créer un "chemin de traverse" (piéton et vélo) reliant la place des Plans à l'Émigra. Certaines portions existent déjà, même s'il faut les remettre à niveau pour les rendre accessibles. D'autres doivent être créées. Nous pouvons d'ailleurs envisager d'impliquer les constructeurs des projets immobiliers réalisés le long de ces chemins. L'élargissement à 12m de la route des Plans, qui était envisagé, n'est plus

PRINCIPES

- Un profil inter-quartier pour tous les modes de déplacements
- Création de trottoirs de part et d'autre de la voie circulée
 - Une vitesse limitée à 30km/h

LE PROFIL TYPE 8,50m d'emprise



-> Emplacement réservé existant à 9 m maintenu

La route des Plans

ÉTUDE SUR LE DEVENIR

nécessaire. Cela évitera de défigurer le site car il était prévu de récupérer toutes les emprises au sol. Le coût aurait en outre été très élevé et très difficile à prendre en charge. L'option retenue est celle d'une voie à 8,50m.

Quelle répartition entre l'urbanisation, les équipements publics et l'agriculture ?

L'étude a débouché sur un schéma d'aménagement sectoriel où l'on met en évidence les secteurs qui peuvent compléter l'urbanisation actuelle autour de pôles de centralité, d'autres où l'on privilégie des constructions pavillonnaires et des secteurs destinés à l'agriculture

ainsi qu'aux équipements publics. La population peut consulter le contenu de cette étude en mairie ou encore sur le site internet de la ville (ville-carros.fr).

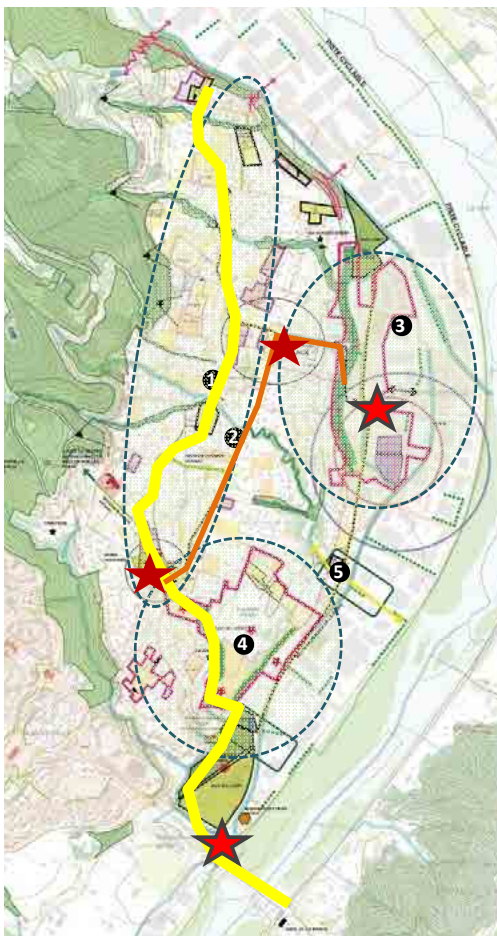
Maintenant, qu'allez-vous faire de cette étude ?

Elle va notamment nous servir de base pour l'élaboration du PLU métropolitain. En attendant, pour limiter l'urbanisation, on va intégrer cette étude dans les modifications à apporter au PLU. Nous allons demander à l'État de nous autoriser à mettre en place un « sursis à statuer » sur certains secteurs. Cela nous permettra d'avoir un cadre légal pour ne pas autoriser des

projets qui ne correspondraient pas aux préconisations de l'étude *Devillers*.

Au final, on imagine que vous vous félicitez de cette étude...

Oui, même si j'aurais aimé qu'elle soit réalisée bien avant. Cette étude a été présentée au comité consultatif dans ses phases intermédiaires puis récemment à la population. La salle Gréco était pleine et le public présent a témoigné sa satisfaction. Désormais, le cap est fixé. Je remercie ma collègue Esther Aimé, les services urbanisme et foncier de la ville, les services de la métropole et de l'État et bien entendu l'équipe du cabinet *Devillers* pour la qualité de son travail et sa réflexion à la fois créative et pragmatique. ■



Les secteurs stratégiques



Devillers & Associés, le choix de la qualité

Véritable référence dans les domaines de l'architecture et de l'urbanisme, le cabinet *Devillers & Associés* est reconnu au niveau national et même international. Récompensé notamment par l'Équerre d'argent (1984), le Grand Prix national d'urbanisme (1998), la Pyramide d'or (2006) et le Grand Prix national ÉcoQuartier (2009), il revendique une approche généraliste et une vision globale de la ville fondée sur une appréciation précise des enjeux du 21^e siècle et un urbanisme durable. *Devillers & Associés* dispose de nombreuses références aux quatre coins de la France. L'agence travaille avec une équipe formée à l'architecture, à l'urbanisme, au paysage, à l'ingénierie, aux sciences politiques et à la géographie. Celle-ci s'appuie sur un réseau de partenaires extérieurs, chercheurs, universitaires et ingénieurs. Composée aujourd'hui d'une quarantaine de personnes, l'agence est organisée en deux grands pôles de compétence : « Architecture » d'une part, « Ville & Paysage » de l'autre, qui travaillent en complémentarité dans une logique de dialogue. C'est notamment ce cabinet qui a en charge l'aménagement du projet de technopole urbaine *Nice Meridia*. ■

DES PLANS DE CARROS

Esther Aimé, adjointe déléguée à l'urbanisme, au foncier, à l'agriculture et au cadre de vie des Plans de Carros

Que reprenez-vous de l'étude effectuée par le cabinet Devillers sur l'aménagement des Plans de Carros ?

Bien entendu, il sera impossible de retrouver l'identité du quartier des Plans à l'époque où il y avait presque exclusivement de l'agriculture. Mais dans cette étude, il y a trois aspects qui vont nous permettre de conserver ce qui fait l'âme des Plans : la préservation de l'agriculture, l'aménagement des vallons et l'aspect paysager mais surtout la volonté de ne pas « cloisonner » le quartier des Plans et même de l'ouvrir, notamment via les chemins de traverse.

En quoi consistent ces chemins de traverse ?

L'urbanisation aux Plans de Carros est inéluctable mais notre rôle est de l'accompagner et de la maîtriser. Ce que je regrette dans les constructions actuelles, c'est qu'on se renferme, on cloisonne. Ce que nous voulons, c'est au contraire une ouverture, que ce soit pour circuler à l'intérieur du quartier ou entre les Plans et les autres secteurs de la commune. Le cabinet Devillers a beaucoup insisté sur ces liaisons. Aux Plans, nous avons la chance d'avoir des vues sur des paysages magnifiques, la vallée du Var, le Mercantour. Si on veut profiter pleinement de ces atouts, il faut pouvoir se promener sur des chemins au cœur du quartier et la construction des différents lotissements ne doit pas entraver cet esprit d'ouverture. Il existe des solutions et nous devons les intégrer dans les discussions que nous avons avec les promoteurs. Le cabinet Devillers nous a montré des exemples de projets réalisés sur ce modèle. Il faut multiplier les connexions, les liaisons. L'une des priorités c'est notamment de créer un véritable aménagement paysager pour faire le lien entre les Plans et la zone de la Grave.

Y avait-il un risque de voir l'agriculture disparaître des Plans ?

Dans l'étude Devillers, une place de choix est accordée à l'agriculture et c'est forcément une satisfaction. L'ambition, c'est d'aménager les terrains des Plans à parts égales entre logements, équipements-services et agriculture. Mais attention, quand on parle d'agriculture, c'est au sens large et cela peut prendre plusieurs formes différentes. La ville a montré l'exemple en favorisant l'installation d'agriculteurs aux Plans, sur des terrains communaux. Mais on peut également imaginer des jardins partagés, de l'agrotourisme, de l'agriculture urbaine sur petites surfaces... Tout cela reste encore à définir. En tout cas, il est rassurant de voir que l'agriculture restera bien présente aux Plans de Carros.

Vous évoquez également l'aménagement des vallons...

Oui car c'est un sujet important. Le cabinet Devillers a pris en compte notre volonté de respecter la nature, l'environnement, la biodiversité sur un site qui demeure exceptionnel. On ne peut pas gâcher ces paysages. L'une des mesures sera d'élargir de 5m à 10m la possibilité de construire autour de l'axe des vallons. Cette mesure a un double avantage : la protection des parties naturelles et la sécurité, notamment en cas de fortes précipitations.

À titre plus personnel, on vous sent très investie dans ce dossier...

Je connais ce quartier depuis plus de 60 ans, j'y vis et j'ai vu toutes ses évolutions. Historiquement, c'était un quartier voué à l'agriculture mais avec le temps, il



s'est urbanisé. Ce qui m'a immédiatement frappée dans le travail du cabinet Devillers, c'est leur volonté de retrouver l'esprit des Plans à l'époque où rien n'était clôturé. Compte-tenu de ma délégation d'adjointe, je me dois de suivre chaque étape de ce dossier. Mais au-delà de ça, il y a bien entendu de l'affectif car les Plans, c'est chez moi... Et j'y suis très attachée ! ■



Le chemin de traverse

INAUGURATION

Jardins partagés : 32 nouvelles parcelles sur les terrains de la Douane

Depuis plusieurs années maintenant, Carros s'est lancé dans le développement des jardins partagés, ces espaces constitués de parcelles où les particuliers qui n'ont pas la chance d'avoir un jardin peuvent cultiver leurs fruits et légumes tout au long de l'année. Les jardins partagés, ce n'est pas seulement un bout de terrain à cultiver. C'est aussi – et surtout – un véritable état d'esprit. Les notions de convivialité, de par-



tage et d'entraide sont notamment mises en valeur. Les « locataires » des parcelles s'engagent également à respecter un cahier des charges défini par l'association *Les jardins partagés de Carros*, qui inclut par exemple l'interdiction d'utiliser des pesticides et produits chimiques. Après avoir créé ces dernières années des jardins partagés aux Plans et au village, ce sont 32 nouvelles parcelles qui viennent d'être inaugurées sur les terrains de la Douane, en bordure de l'avenue Pierre-Richard Dick. À noter que la municipalité a non seulement mis le terrain à disposition, mais elle l'a aussi équipé en eau et en barrières. Elle a également fait installer une cabane pour entreposer

les outils que se partagent les jardiniers. Le ruban tricolore a été coupé par Charles Scibetta (maire), en présence de Marie Santoni (conseillère municipale déléguée à la cohésion sociale et à la politique de la ville), Dominique Estrosi-Sassone (sénatrice), Franck Vinesse (sous-préfet), Maria Bocquet (Caf des Alpes-Maritimes), Roger Nicolas (président de l'association *Les jardins partagés de Carros*), de plusieurs élus et, bien entendu, des bénéficiaires des différentes parcelles. Dans une ambiance familiale, tout le monde s'est retrouvé autour d'un buffet avec, comme surprise, quelques notes de musique jouées par le trio *Mazamorra*. ■

LES BALCONS DE CARROS

Une rando conviviale en guise de premier anniversaire !



Il y a tout juste un an, le sentier *Les Balcons de Carros* était inauguré en présence de nombreux élus et techniciens. Quelques jours plus tôt, une grande randonnée était d'ailleurs organisée et plus de 250 personnes découvraient le tracé, nouvellement référencé parmi les « sentiers remarquables » dans le guide *Randoxygène pays côtier* édité par le conseil départemental des Alpes-Maritimes. Un an plus tard, rendez-vous était donc donné à l'entrée du village pour souffler symboliquement la première bougie des *Balcons de Carros*. Et quoi de mieux qu'une randonnée pour célébrer cet anniversaire. Aux côtés du maire, Charles Scibetta, de l'adjointe déléguée au tourisme, Françoise Couturier, et de quelques élus en tenue de randonneur, ils étaient nombreux à avoir répondu à l'invitation de la commune. Après avoir parcouru la moitié du sentier, la pause sur le plateau de la Gravière a permis à tous de contempler un magnifique panorama mais aussi de partager un pique-nique convivial. Restait ensuite à parcourir la seconde partie du sentier pour rejoindre l'arrivée. Un très bon moment apprécié de tous. ■





CARNAVAL

Musique, chorégraphies, jeux et batailles de confettis !

Une fois n'est pas coutume – et pour des raisons de sécurité – c'est au stade d'athlétisme qu'était organisé le carnaval de Carros. Dès le début de l'après-midi, les enfants (et parfois même les parents) se livraient à des batailles de confettis pendant que les animations se mettaient en place. Installés tout autour de la piste, les stands de maquillage, de jeux, de gourmandises ainsi qu'une structure gonflable étaient là pour faire patienter le public. L'ambiance n'allait d'ailleurs pas tarder à monter de plusieurs crans avec l'arrivée de la brigade d'animation des tribunes (BAT), une troupe de « danseurs-ambianceurs » survitaminée qui, avec ses chorégraphies et sa bonne humeur communicative, mettait le feu à



ce carnaval 2017. La fanfare de Nice ainsi que quelques associations carrossoises se succédaient ensuite sur et devant la scène. Puis, comme le veut la tradition, le roi était mis sur le bûcher pour finir son règne... en fumée. Une manifestation conviviale qui se terminait par un goûter offert aux enfants. ■







COLLÈGE PAUL LANGEVIN

Collège Mania sur scène le 23 mai !

Quarante-six choristes, six comédiens, de la musique, du chant, du théâtre... Le tout au service d'une création originale. Après quatre années de travail et un investissement total dans le projet, l'atelier de comédie musicale du collège Paul Langevin se produira sur la scène de la salle Juliette Gréco le mardi 23 mai à 20h. Le public pourra ainsi découvrir *Collège Mania*. Ce spectacle se définit comme « un rendez-vous dans une galerie d'art sonore pour découvrir en chansons 15 tableaux miroirs de ce qui fait réfléchir le collège ». La « visite » sera guidée par les comédiens et leurs textes en alexandrins ! Toute l'équipe de *Collège Mania* vous attend le 23 mai pour un très beau

moment de musique et de chant. Et comme un bonheur n'arrive jamais seul, les jeunes artistes ont pu découvrir il y a quelques jours le CD de leurs chansons enregistré l'an dernier à la salle Juliette Gréco. Un CD de 15 titres qui a en outre été offert à toutes les personnes qui ont aidé à la réalisation de *Collège Mania*, notamment en ayant contribué au soutien financier du projet sur la plateforme collaborative KissKissBankBank. ■

Vous pouvez aider le projet *Collège Mania* à travers une contribution, qui servira notamment à l'achat des costumes pour le spectacle. Pour toute contribution supérieure à 10€, le CD est offert. La contribution se fait auprès de l'association Pad'Panic, 28 cours de la République, 69100 Villeurbanne. Mail : cm@base1.fr

Collège Mania

Mardi 23 mai, 20h
Salle Juliette Gréco
Entrée : 4€
Tél. 04 92 08 20 70

MICRO-CRÈCHE

Aux Plans, Pomme d'Api accueille les tout petits !

Depuis le 1^{er} mars, la micro-crèche *Pomme d'Api* a ouvert ses portes au village Saint-Pierre, au cœur du quartier des Plans de Carros. Cette structure privée, gérée par l'association *Univers des petits*, accueille déjà une quinzaine d'enfants dans des locaux de 120 m² situés au-dessus du Spar de Saint-Pierre avec une salle d'activité, une terrasse aménagée, un dortoir, une cuisine ainsi qu'un espace de rangement. Trois personnes ont été recrutées pour s'occuper des tout-petits : une éducatrice de jeunes enfants, une auxiliaire de puériculture et une CAP petite enfance. Un effectif auquel il convient d'ajouter une puéricultrice qui intervient sur les différentes structures de l'association. Des places sont encore disponibles. Dans la foulée, une deuxième micro-crèche similaire devrait très prochainement ouvrir. *Pomme de pin* sera voisine de *Pomme d'Api* avec des caractéristiques similaires et des locaux un peu plus grands (environ 150 m²). Dans ces deux micro-



crèches, ouvertes de 8h à 18h30, les parents peuvent choisir les jours et les horaires auxquels ils souhaitent faire garder leurs enfants. ■

Pomme d'Api et Pomme de pin

Tél. 06 33 03 76 14
www.universdespetits.fr

MAISON DE L'ENFANCE

Un instant de jeux partagé en famille

Après le goûter, les parents étaient exceptionnellement invités à rester à la Maison de l'enfance pour participer à une animation « Jeux en famille » organisée avec la ludothèque du centre social *La Passerelle*. L'objectif est de permettre aux familles de passer un moment convivial autour de petits ateliers ludiques. L'occasion aussi de mettre les parents en contact avec l'univers des jeux choisis et adaptés à l'âge et aux capacités de chaque enfant. Pour les professionnelles de la petite enfance – également présentes lors de cette animation – il s'agit de redécouvrir le jeu autrement. ■



Inscriptions Vacances d'été

Direction de l'éducation | Accueil de loisir

> du 10 juillet au 1^{er} septembre inclus.

(3-6 ans et 6-13 ans)

Inscriptions au guichet unique : à partir du 24 avril (Carrossois), à partir du 22 mai (extérieurs). Fermeture le 26 mai

Séjours : Valberg du 10 au 21 juillet et du 7 au 18 août, Auron du 24 juillet au 4 août.

Inscription au guichet unique : du 25 avril au 26 mai

Tél. 04 93 08 21 35

Direction des sports | Vacances multisports

> du 10 au 28 juillet. Multi activités sportives entre mer et montagne. (7-9 ans et 10-16 ans).

Deux sorties par groupe par semaine (une mer/rivière et une montagne).

Inscriptions au gymnase : à partir du 24 avril (Carrossois), et du 29 mai (extérieur).

Tél. 04 93 29 06 34

CAJIP

Objectif mille grues !

Profitant des animations autour du Japon organisées à la médiathèque André Verdet, les animateurs du Cajip ont lancé un défi original aux enfants et à leurs familles. L'objectif est de réaliser mille grues en origami afin de les envoyer au mémorial de Sadako, dans le parc de la paix d'Hiroshima. La grue est en effet un symbole de paix universel et « la légende des 1000 grues » est née suite aux bombardements d'Hiroshima. Une fillette du nom de Sadako Sasaki fut irradiée et atteinte d'une leucémie. Elle entreprit alors avec sa meilleure amie de fabriquer mille grues en papier pour que soit réalisé son vœu de guérison. Elle décéda malheureusement avant d'avoir pu achever sa tâche. Chaque année, la statue de Sadako au Japon est couverte de grues en papier faites par des enfants du monde entier. Le Cajip s'est donc lancé dans cette aventure à travers l'opération « Je fais un oiseau pour la paix », initiée dans ses ateliers. Ainsi, les enfants – et les parents – ont commencé à confectionner des grues en papier, y compris chez eux. À ce jour, environ 600 grues ont été réalisées dont 400 sont exposées en médiathèque. Tout le monde peut même apporter sa contribution au projet... en espérant que la barre des 1000 grues soit bientôt atteinte. ■



CONCOURS D'ÉCRITURE

Les enfants inventent une 8^e planète pour le Petit Prince

En début d'année, l'astronote français Thomas Pesquet a donné, depuis la station spatiale internationale, le coup d'envoi d'un concours d'écriture ouvert aux enfants et jeunes de moins de 25 ans autour de l'œuvre de Saint-Exupéry *Le Petit Prince*. La consigne était simple : « Imaginez l'arrivée du Petit Prince sur une huitième planète ». En équipes, douze enfants du Cajip ont donc participé à un atelier d'écriture. Après avoir visionné le film d'animation retraçant les aventures de ce personnage, ils ont imaginé et écrit leur histoire, sous la houlette des animateurs. Finalement, quatre textes ont été réalisés et postés sur le site de la mission *Proxima*. Un jury composé d'astronotes, de personnalités de l'aérospatial et de la littérature sélectionnera dix textes finalistes (environ 7000 ont été reçus), qui seront envoyés à Thomas Pesquet. L'astronote annoncera alors les deux vainqueurs, l'un dans la catégorie « France », l'autre dans la catégorie « International ». En tout cas, les enfants auront pris beaucoup de plaisir à travailler leur écriture et leur imagination à travers l'œuvre d'Antoine de Saint-Exupéry.

JOURNÉE DES FAMILLES 2017

14^E ÉDITION

SAMEDI
20 MAI

14H30 > 19H

Défis en famille

PARC
FORESTIER

Les enfants doivent être accompagnés de leurs parents ou d'un adulte référent pour participer à la manifestation.

Découvrir, s'amuser, échanger : petits jeux en plein air, jeux de stratégie, d'opposition, de construction, jeux et créations vidéo, activités manuelles, arts plastiques, théâtre, quizz éco-citoyenneté, conte et musique, street workout, photo, buvette payante et stand d'objets fabriqués et vendus au profit de l'association *Bouger pour l'autisme*.

14h30

Accueil et inscription des familles au parc forestier

14h30-17h30

Parcours des familles dans les différents stands

Tout le monde participe : parents, enfants (tout-petits et grands), grands-parents...

18h15

Clôture musicale

Organisé par la direction de l'éducation, de l'enfance et de la famille. Partenaires et prestataires : médiathèque André Verdet, Ciac, Éducation nationale, ASC Jean Moulin, BPDJ 06, Bouger pour l'autisme, Muleque Danado, Forum Jacques Prévert, C^o Voix Public, la Passerelle, Photo club de Carros, C^o Conte sur Moi, les jardins partagés, Accrobarz et des parents d'élèves.



Accès libre - Ouvert à tous

Tél. 04 97 02 80 60

facebook.com/ville.de.carros

www.ville-carros.fr

Agenda

> Jusqu'au 21 avril

Forum Jacques Prévert

Cirque

Exposition de la photographie Johanna Prévert

> Jusqu'au 29 avril

Médiathèque André Verdet

La très étrange affaire des lumières du château de Carros

Exposition-jeu d'enquête conçue par Fred Feu du Centre de l'Imaginaire Scientifique et Technique du Cœur d'Hérault.

> Jusqu'au 21 mai

Château de Carros

Stations

Rétrospective Jean-Claude Rossel. Œuvres de 1964 à 2016. Exposition organisée par le Centre international d'art contemporain.

AVRIL

> Samedi 15

9h | La Passerelle

Repair café

Les savoir-faire s'échangent.

15h | Médiathèque A. Verdet

Pause ciné

Projection sur grand écran d'un film sur le thème de Sherlock Holmes - Entrée libre.

20h30 | Salle Juliette Gréco

Cinéma

Ghost in the shell

> Dimanche 16

10h | Carros village

Concours de boules

Organisé par l'association *Les Dinosaurés*.

Tél. 06 67 65 16 90

Salle Juliette Gréco

Cinéma

10h30 - Baby boss

14h30 - Chacun sa vie

17h30 - De l'autre côté de l'espoir

> Mardi 18

10h | Forum Jacques Prévert

Mardi matin détente - yoga

Animé par N. Morena. 25€.

15h | Médiathèque A. Verdet

En quête de polar

Du Cluedo à M. Jack
Jeux de plateau sur l'univers de l'enquête animés par la Passerelle, à partir de 8 ans. Entrée libre.

17h30 | La Passerelle

Ondi sans stress

> Mercredi 19

8h30 | Maison de l'enfance

La farandole

9h30 | La Passerelle

Ateliers fait main

10h30 | Médiathèque A. Verdet

Racotines

Entrée libre

15h-18h | Médiathèque A. Verdet

Jeux vidéo

Gratuit sur réservation

16h30 | La Passerelle

Soirée jeux en famille

Activités ludo scientifiques (places limitées).

> Vendredi 21

La Passerelle

Bowling en famille

> Samedi 22

10h | Parc forestier

Handball ton quartier

Découvrir le handball (de 7 à 17 ans).
Tél. 06 68 97 34 80

15h | Médiathèque A. Verdet

Pause ciné

Projection sur grand écran d'un film sur le thème de Sherlock Holmes - Entrée libre.

20h30 | Salle Juliette Gréco

Scènes émergentes #Tziganissa + Idriss Damien

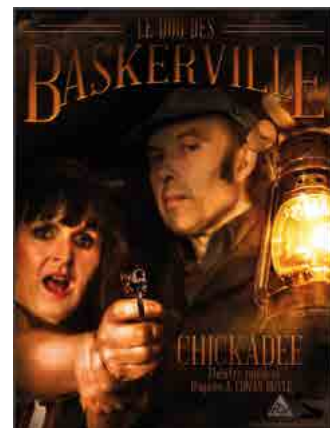
Soirée tzigane
+ d'infos page 31



20h30 | Médiathèque A. Verdet

En quête de polar

Le dog des Baskerville
Sherlock Holmes en tragédie musicale. Adaptation du roman de Sir Arthur Conan Doyle par la Cie Chickadée. Sur réservation, à partir de 8 ans. Entrée libre.



> Dimanche 23

Élections présidentielles

1^{er} tour

> Lundi 24

18h | Place du 8 mai

Cérémonie patriotique

Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation.

Tél. 04 92 08 44 86

> Mardi 25

12h30 | La Passerelle
Sortie adultes
Domaine au pays d'Audrey
à Peymeinade Confection de
sucre aux fleurs.

17h30 | La Passerelle
Ordi sans stress

> Mercredi 26

8h30 | Maison de l'enfance
La farandole

9h30 | La Passerelle
Ateliers fait main

17h30 – Salle du conseil
municipal
Réunion d'information
Fête des voisins
Tél. 04 89 22 24 53

20h | Gymnase le Planet
Futsal
Football en salle à 5 + 2
joueurs.

> Vendredi 28

9h | La Passerelle
Balade
Tour de la Marbrière organisé
par La Passerelle.

14h | La Passerelle
Partir en vacances en
famille
Réunion avec les profession-
nels de la CAF pour obtenir
es conseils.

> Samedi 29

Forum Jacques Prévert
Rencontres de boîtes
Projet théâtral. Participation
aux représentations les 5 et 6
mai. Gratuit sur inscription.

14h - Place Louis Frescolini
Fête des fraises
Deux jours de fête en famille.
Vente de fraises, marché
produits du terroir, produits
artisanaux, animations,
démonstrations et initiations,
attractions foraines, expo
photos.
Tél. 04 89 22 24 53
+ d'infos page 38



MAI

> Mardi 2

17h30 | La Passerelle
Ordi sans stress

> Mercredi 3

8h30 | Maison de l'enfance
La farandole

9h30 | La Passerelle
Ateliers fait main

10h30 | Médiathèque A. Verdet
Raccontines
Lectures et comptines par les
bibliothécaires - Entrée libre

11h | Parking Salle ECOVIE
Bus info santé
Vous vous posez des questions
ou vous souhaitez vous faire
dépister.

14h30 | La Passerelle
Atelier parents-enfants
Jeux de société, jeux d'éveil.

> Vendredi 5

9h | La Passerelle
Balade
Circuit de la Fornà

18h30 | Centre ville
Spectacles vivants
#Rencontre de boîtes
Théâtre participatif, durée 1h.

> Samedi 6

9h | La Passerelle
Sortie famille nature

10h | Forum Jacques Prévert
Atelier d'éveil artistique
Parent-enfant dès 2 ans
Animé par Laurie Caccia,
animatrice en arts plastiques.
Tarif 30€/trimestre.

10h | Centre ville de Carros
Rencontres de boîtes
Théâtre participatif, durée 1h



11h | Médiathèque A. Verdet
Vernissage
Exposition d'OSCARR
Isabelle Poilprez Suzyle
(matières à fable).
Tél. 06 85 63 92 02

20h30 | Salle Juliette Gréco
Cinéma
C'est beau la vie quand on y
pense.

> Dimanche 7

8h-19h
Elections présidentielles
2^{ème} tour

Cinéma
10h30 - Les schtroumpfs,
séance 3D
14h30 - Sous le même toit
17h30 - Je danserai si je veux,
VO-ST

> Lundi 8

11h | Place du 8 mai
Cérémonie patriotique
Victoire du 8 mai 1945
Tél. 04 92 08 44 86



> Mardi 9

Science tour
Jeux, expériences, films,
débat et concours pour
démontrer que la science est à
la portée de tous.
+ d'infos page 27



9h30 et 10h30 | Médiathèque
Éveil sonore
Par J.-B. Boussougou pour les
- 3 ans. Gratuit sur inscription.

Contacts

Médiathèque André Verdet 04 93 08 73 19
Centre international d'art contemporain 04 93 29 37 97

Forum Jacques Prévert 04 93 08 76 07
La Passerelle 04 93 08 78 03

17h30 | La Passerelle
Ordi sans stress

> Mercredi 10

8h30 | Maison de l'enfance
La farandole

9h30 | La Passerelle
Décoration de gâteaux
Démonstration. Sur inscription.

9h30 | La Passerelle
Ateliers fait main

> Jeudi 11

18h30 | Hôtel de ville
Conseil municipal
Ouvert à tous.

> Samedi 13

9h | La Passerelle
Balade
Plans des Noves

> Dimanche 14

Château de Carros
Un dimanche en famille
Parcours ludique suivi d'un atelier et goûter, à partir de 6 ans. Gratuit sur réservation.

10h | Place L. Frescolini
Vide-grenier
Organisé par l'association *Les Dinosaures*.
Tél. 06 67 65 16 90

> Lundi 15

7h | La Passerelle
Sortie adultes
Visite guidée MUCEM à Marseille.

> Mardi 16

17h30 | La Passerelle
Ordi sans stress

> Mercredi 17

8h30 | Maison de l'enfance
La farandole

9h30 | La Passerelle
Ateliers fait main

10h30 | Médiathèque A. Verdet
Raccontines
Lectures et comptines par les bibliothécaires - Entrée libre

> Jeudi 18

9h | Nice
Visite seniors
Musée des arts asiatiques et cérémonie du thé. Sur inscription au CCAS. 5€.

17h30 | Service CAJIP
Rencontres parents
Organisées par la direction de l'éducation, de l'enfance et de la famille. Thème : *De parents d'enfants à parents d'adolescents, comment passer le cap ?*
Entrée libre.

> Vendredi 19

19h | Carros
Fête des voisins
Dans les différents quartiers.
Tél. 04 89 22 24 53



> Samedi 20

9h | La Passerelle
Repair café
Les savoir-faire s'échangent.

14h30-19h | Parc forestier
Journée des familles
Accès libre, ouvert à tous. Les enfants doivent être accompagnés.
Tél. 04 97 02 80 60
+ d'infos page 22



20h30 | Salle Juliette Gréco
Scènes émergentes #Nabila Dali
Soirée berbero-celtique
Soirée de clôture des *Scènes émergentes*.



Château de Carros
Nuit européenne des musées
Animations et ouverture en nocturne. Entrée libre.
Tél. 04 93 29 37 97

> Dimanche 21

10h | Carros
Rencontres photographiques de Carros

Salle Juliette Gréco
Cinéma
10h30 - L'école des lapins
14h30 - Aurore
17h30 - Django

> Mardi 23

17h30 | La Passerelle
Ordi sans stress

20h | Salle Juliette Gréco
Concert Collège Mania
Entrée : 4€
Tél. 04 92 08 20 70

> Mercredi 24

8h30 | Maison de l'enfance
La farandole

9h30 | La Passerelle
Ateliers fait main

14h30 | Salle ECOVIE
Collecte de sang
Organisée par l'Amicale fédérée pour le don du sang bénévole de Carros.
Tél. 06 66 23 65 86



Venez supporter votre équipe !

Football (PHA)
Espace Pierre Jaboulet
• Dimanche 30 avril
Carros – St-Jean Beaulieu II

Handball (Pré-nationale)
Gymnase du Planet
• Samedi 29 avril, 20h30
Carros – Cavigal Nice
• Samedi 20 mai, 20h30
Carros – Fréjus

Basket (Pré-nationale)
Halle aux sports
• Samedi 22 avril, 20h30
Carros – Sanary
• Samedi 6 mai, 20h30
Carros – La Londe

Spectacles vivants

5 mai 18h30 et 6 mai 11h

Rencontre de boîtes

(Théâtre participatif – Hors les murs, centre ville de Carros)
Kumulus

Les rencontres de boîtes ne sont pas un spectacle, elles sont un moyen pour se rencontrer ! Elles sont le fait de multiples personnages (interprétés par des comédiens et participants), hommes et femmes en exode, ayant fui leur pays dans l'urgence. Ils n'ont eu qu'une boîte à chaussures pour emporter leurs affaires. Ils s'expriment dans des langues inconnues et prennent à partie les spectateurs en leur proposant de s'asseoir à une table avec eux. En ouvrant leurs boîtes, ces étrangers dévoilent une part douloureuse ou plus légère de leur histoire. Et à certains moments, leurs voix s'élèvent pour interpréter un air en chœur. Puis ils repartent dans l'errance, à la recherche d'une nouvelle rencontre, d'autres récits...

Tarif : participation libre du public



APPEL À PARTICIPATION

Que vous soyez un homme ou une femme, que vous ayez 15 ou 80 ans, que vous ayez pratiqué le théâtre ou pas, vous pouvez vous engager dans ces rencontres pour devenir un membre de la « nouvelle compagnie éphémère Kumulus ». Deux qualités essentielles sont requises : l'envie de participer à un projet théâtral en forme d'aventure humaine et la totale disponibilité sur la période de préparation et de représentation.

En amont des *Rencontres de boîtes*, un atelier est encadré par deux membres de la compagnie. Il se construit autour du thème de l'exode avec un travail sur l'acteur, l'objet, le chant et la langue inventée. Chaque participant est amené à créer un personnage parlant sa propre langue, puis à composer sa boîte et à raconter une histoire.

L'atelier est gratuit sur inscription. Les participants sont tenus de venir à toutes les séances ainsi que de participer aux rencontres publiques de boîtes.

L'atelier se déroule sur six jours consécutifs :

Samedi 29 avril, 10h-12h / 13h-17h

Dimanche 30 avril, 10h-12h / 13h-17h

Lundi 1^{er} mai, 10h-12h / 13h-17h

Mardi 2 mai, mercredi 3 mai et jeudi 4 mai (3h d'atelier chaque jour), horaires à définir selon les disponibilités des participants.

Participation aux représentations des *Rencontres de boîtes* les vendredi 5 et samedi 6 mai.

Inscriptions et renseignements :
04 93 08 76 07
animationrp@forumcarros.com
www.forumcarros.com

LE SCIENCE TOUR

DÉBARQUE À CARROS

du 9 au 13 mai !



À découvrir en famille

La Science c'est comme tout, il faut essayer !

Du mardi 9 au samedi 13 mai, le camion du *Science Tour* fait escale à Carros. Proposé et animé par l'association *Les petits débrouillards*, ce véritable laboratoire mobile permet aux enfants – et aux plus grands – d'aborder différents aspects de la culture scientifique sous forme d'ateliers ludiques et d'animations. L'objectif ? Rendre les sciences accessibles à tous... en s'amusant. Du mardi 9 au vendredi 12 mai, le camion se déplacera successivement en ville, aux Plans et au village pour accueillir les scolaires (écoles, centres de loisirs, TAP, collège), avec tous les jours un créneau « tout public » de 16h à 18h. Le samedi 13 mai sera quant à elle une journée ouverte à tous. Alors n'hésitez pas à faire preuve de curiosité. Grâce au camion du *Science Tour*, vous pourrez relever des défis, réaliser des expériences, tester, manipuler.

LES CRÉNEAUX TOUT PUBLIC :

Mardi 9 mai (16h-18h)

Mercredi 10 mai (16h-18h)

Judi 11 mai (16h-18h)

Vendredi 12 mai (16h-18h)

Samedi 13 mai (10h-12h / 13h-18h)

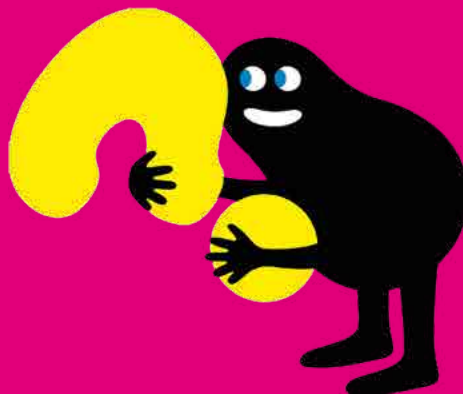
Ville | Place du Belvédère

Plans | Parking chapelle des Selves

Village | Place du Puy

Ville | Place du Belvédère

Ville | Place du Belvédère



Venez tester des dizaines d'expériences pour vous poser des dizaines de questions autour du monde qui vous entoure.



Au programme : jeux, expériences scientifiques, films, débats et concours pour démontrer que la science est à la portée de tous. Animations gratuites.

Renseignements

Direction des affaires culturelles et de l'événementiel :

04 89 22 24 53 - culture@ville-carros.fr

 www.ville-carros.fr
Suivez nous sur facebook !

 DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

Région

Provence-Alpes-Côte d'Azur

 C'EST
PAS SORCIER

 les petits
débrouillards

NUIT DE L'EAU

Ils se sont mouillés... pour la bonne cause !

Pour la deuxième année consécutive, la direction des sports de la ville de Carros et le club *Carros Natation* se sont associés à la *Nuit de l'eau*, une grande soirée de solidarité au profit de l'*Unicef* organisée par la *Fédération française de natation*. Pour l'occasion, la piscine municipale a ouvert ses portes de 16h à 22h. Dans le bassin, une multitude d'activités et d'animations pour tous les âges. Parcours ludique pour enfants, session d'aquagym, challenge de sauvetage, course de matelas, activité ludique de corde ou encore espace de loisirs... L'ambiance était bon enfant et tous les participants se sont mouillés pour la bonne cause. Les dons – sous forme de droit d'entrée de 2€ minimum – étaient en effet destinés à l'*Unicef*, en faveur des enfants d'Haïti. ■



JOURNÉE DE LA GLISSE URBAINE

Comme sur des roulettes !



Il aurait fallu bien plus qu'un ciel menaçant et quelques gouttes de pluie pour décourager les amateurs de skate, de roller et de trottinette de participer à la journée de la glisse urbaine, organisée au stade d'athlétisme par la direction des sports en partenariat avec *Nice Skateboard Association*. Pendant que les plus aguerris profitaient des installations (modules, rampes, tremplins) les débutants avaient droit à une initiation. Certains enfants montaient même pour la première fois sur une planche ! En attendant la réalisation future du projet de parc sports et loisirs de la Tourre, où une place de choix sera réservée aux activités de glisse, cette journée aura ravi les amoureux de ces sports urbains. Une journée qui, malgré les caprices de la météo, s'est déroulée comme sur des roulettes ! ■

SPORTS DE COMBAT

Yassine Denai fer de lance du *Panrace Boxing Club* !

Créé il y a 12 ans par Cyril Giacconi, le *Panrace Boxing Club* de Carros compte déjà une vingtaine de titres de champion de France dans différentes disciplines de sports de combat. Mais depuis quelques mois, un jeune Carrois de 25 ans en est devenu le fer de lance. Véritable « pépite » du club, **Yassine Denai** a en effet remporté le championnat de France de *Sambo Combat* à Voiron et s'est qualifié par la même occasion pour les championnats du monde qui se disputeront en septembre prochain en... Russie ! Alors qu'il entame une carrière professionnelle, Yassine a en outre participé récemment au *Nice Fight Night*, une soirée de gala entièrement dédiée aux disciplines de combat complet et retransmise sur une chaîne de sport. Ce soir-là, le Carrois a surpris tout son monde à la salle Leyrit de Nice en s'imposant devant l'expérimenté Sébastien Coste. « *C'était son premier gala professionnel et il a gagné avec brio, s'enthousiasme Cyril Giacconi, fondateur du club mais aussi chargé de l'équipe compétition. Au Nice Fight Night, Yassine a fièrement représenté le Panrace Boxing Club et la ville*

de Carros. Tout le club, mais aussi des Carrois, étaient là pour l'encourager. »

Un Carrois aux championnats du monde !

Yassine Denai peut désormais se consacrer à la préparation de ses prochains combats, y compris ceux qu'il devra mener en Russie, dans le pays fondateur du Sambo. « *Mon objectif, c'est bien entendu de remporter le titre, explique sereinement le champion. C'est déjà très bien de se retrouver parmi les meilleurs du monde mais quand on commence une compétition, surtout dans les sports de combat, c'est toujours avec l'envie de la gagner. »* Et s'il obtient aujourd'hui de tels résultats, Yassine le doit à ses coachs successifs mais aussi et surtout à son hygiène de vie et sa volonté : « *Je pratique des sports de combat depuis sept ans et j'ai rejoint le Panrace Boxing Club il y a quelques années. Je m'entraîne tous les jours et j'ai un entraînement un peu plus poussé et plus spécifique lorsque je dois préparer un combat. Ce sont des sacrifices dans la vie de tous les jours mais*



comme c'est une passion, je le fais avec plaisir. »

Une passion que Yassine aime transmettre et partager puisqu'il fait partie des entraîneurs du club, aux côtés de Cyril Giacconi, Ali Guemagna et « Dinho » Chagas Costa Clebison.

À noter enfin que le *Panrace Boxing Club* était également présent à la coupe de France en ce mois de mars. Huit combattants du club carrois se sont rendus à Marseille pour tenter de décrocher un nouveau titre. ■

JUDO

Coupe d'Europe : Rania Drid en argent !



Depuis le début de la saison de judo, les couleurs de Carros flottent très régulièrement sur les podiums des compétitions départementales, régionales, nationales et même... internationales ! Le talent de certains Carrois s'exporte en effet au-delà de la France. La preuve ? Deux combattantes carroises ont participé en février dernier à la coupe d'Europe cadets qui se déroulait à Fuengirola (Espagne). Et c'est avec une immense satisfaction que *Carros Judo* a vu **Rania Drid** (à gauche sur la photo) prendre la deuxième place de sa catégorie, décrochant une médaille d'argent amplement méritée ! Sa partenaire de club, **Mélissa Luce** a quant à elle terminé à une très belle cinquième place. Les deux jeunes filles poursuivent leurs études au pôle espoir de Nice et s'entraînent quotidiennement pour parvenir à de tels résultats. Leurs performances en Espagne rayonnent en tout cas sur tout le club de *Carros Judo*. Le président (Jean-François Salou), leur entraîneur (Jérôme Torzuoli), ainsi que le coach qui les a accompagnées à la coupe d'Europe (Julien Angella) sont fiers et heureux de voir que le travail finit par porter ses fruits ! ■

EN QUÊTE DE POLAR

Élémentaire mon cher... Sherlock !



Cette année, pour la deuxième édition de *En quête de polar*, la médiathèque André Verdet et ses partenaires ont choisi de suivre les traces de Sherlock Holmes, le célèbre détective créé par Sir Arthur Conan Doyle. Ainsi, toute une série d'animations était au programme. Les amateurs de jeux de plateau ont pu mener leur enquête et résoudre les énigmes à l'occasion de séances de jeux animés par le centre social *La Passerelle*. En soirée, un apéro-quizz convivial autour de Sherlock Holmes a permis aux plus perspicaces de gagner des livres avant que la compagnie *Escargot ma non troppo* prenne le relais avec un concept original intitulé « Polar-rock ». Au cours de

la soirée, les lectures d'extraits de polars contemporains par Frédérique Bruyas étaient en effet accompagnées à la guitare par Pierre-Jean Gaucher. Le célèbre détective privé a également fait l'objet d'une conférence animée par Thierry Saint-Joanis, président de la société *Sherlock Holmes de France*. L'occasion de retracer la carrière cinématographique du personnage, de l'époque du muet à nos jours. Jusqu'au 29 avril, la médiathèque accueille en outre une exposition sous forme de jeu d'enquête conçue par Fred Feu du *Centre de l'imaginaire scientifique et technique du cœur d'Hérault*, intitulée *La très étrange affaire des lumières du château de Carros*. ■

En quête de polar se termine le samedi 22 avril avec *Le dog des Baskerville*, une tragi-comédie musicale de la compagnie *Chickadée*, qui est une libre adaptation du roman de Sir Arthur Conan Doyle *Le chien des Baskerville* par Jean-Jacques Dorier et Catherine Chandon (sur réservation).

Médiathèque André Verdet
Tél. 04 93 08 73 19



Les Nocturnes du Parc, c'était... chouette !



En mars, le parc naturel régional des Préalpes d'Azur (PNR) organisait *Les Nocturnes du Parc*, une série d'animations de nuit dans les différents villages. Carros s'est associée à cette programmation à travers une soirée intitulée *La nuit de la chouette*, qui s'est tenue au château, au sein du centre international d'art contemporain (Ciac). La manifestation a débuté par une conférence-débat sur la pollution lumineuse avant de se poursuivre par un spectacle de contes et de harpe intitulé *Brillantes étoiles dans la nuit*. Les participants ont également profité de cette occasion pour procéder à une observation astronomique et une écoute des oiseaux nocturnes. Un instant très particulier apprécié de tous. ■

SCÈNES ÉMERGENTES

Benoit et Lyla électrissent le public !



Il s'agissait certainement de l'une des soirées les plus dynamiques et énergiques de cette saison 2016-2017 des *Scènes émergentes*. Devant une salle très copieusement garnie, c'est *Lyla on the rocks* qui a ouvert le bal. Lyla et ses partenaires de scène ont offert au public leur savant mélange de rock, de soul et de jazz. De quoi mettre une belle ambiance avant l'arrivée de *Benoit & la lune*, un groupe qui monte, qui monte...

À grands renforts de batterie, de guitare et de ukulélé, les musiciens se sont fait plaisir dans un univers au carrefour du folk, du rock et de la musique expérimentale. Avec *Lyla on the rocks* et *Benoit & la lune*, il y avait en tout cas beaucoup de talent sur la scène de la salle Juliette Gréco. Les spectateurs n'ont pas regretté d'être venus !

Samedi 22 avril, 20h30

Salle Juliette Gréco

CONCERT GRATUIT

Soirée musique tzigane

Tziganissa + Idriss Damien

En avril, place à la musique tzigane !

Le 22 avril, les *Scènes émergentes* seront consacrées aux musiques tziganes. Le public pourra découvrir le groupe **Tziganissa**, une formation niçoise composée de cinq musiciens jouant des instruments acoustiques (cuivres, banjo, percussions). *Tziganissa* propose un voyage musical dans les contrées tziganes grâce à un mélange de musiques venues des Balkans comme le jazz manouche ou la musique Klezmer. Un univers festif à découvrir absolument...



La musique tzigane se déclinera également à travers la flûte traversière d'**Idriss Damien**. Après avoir abordé la musique par les percussions et la batterie, ce franco-bénois s'initie au jazz et à l'improvisation. Curieux et sensible aux différents timbres que la littérature flûtistique contemporaine propose, Idriss Damien développe ensuite un travail sur les flûtes alto et basse. N'hésitez pas à participer à cette soirée tzigane aux multiples influences... D'autant plus que l'entrée est gratuite ! ■

CINÉMATOR

Les as du court métrage récompensés

Après avoir visionné plus de 60 films en compétition, les membres du jury du festival *Cinémator* ont rendu leur verdict. Mais au-delà des résultats et des récompenses, cette huitième édition aura une fois de plus permis au public de découvrir le court métrage, un genre cinématographique souvent méconnu et qui a pourtant ses spécificités... et son charme. Parmi la multitude de films projetés, il y en a eu pour tous les styles et tous les goûts. « C'était une très belle édition avec des réalisations de qualité, le jury a eu beaucoup de mal à départager les lauréats », explique le directeur artistique du festival Hubert Corona en guise de bilan. À l'heure de la remise des prix, les organisateurs tenaient également à remercier l'ensemble des bénévoles qui travaillent autour de *Cinémator*. Ce festival est le fruit d'un partenariat entre la ville de Carros et l'association *Cinéactions*. Rendez-vous l'année prochaine pour une neuvième édition qui s'annonce elle aussi prometteuse... ■



Les premiers prix

Catégorie « Pré bac » : *Joe*, de Nathan Ambrosini

Catégorie « Post bac » : *En face*, de Jeanne Privat

Catégorie « Animation » : *Asteria* (ESMA)

Catégorie « Pro/Am » : *Ce qui nous reste*, de Nathan Ambrosini

Catégorie « Semi pro » : *Dénominateur commun*, de Quentin Lecocq

Catégorie « Pro » : *Le premier pas*, d'Aurélien Laplace

Le jury était composé de Chabname Zariab (présidente du jury), Sarah Hannachi, Yubai Zhang, Gaetano Naccarato, Nicolas Landraud. Marraine du festival : Raja Amari.

CONSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE MUSIQUE

Rythm'Emoi : les percussions à l'honneur

Dans le cadre de ses actions de sensibilisation à la musique auprès des scolaires et de ses interventions auprès de l'école Laurent Spinelli, le conservatoire départemental de

musique des Alpes-Maritimes organise un grand concert de percussions intitulé *Rythm'Emoi* le **vendredi 28 avril** à la salle Juliette Gréco. En préambule de la représentation du

soir, les élèves du cycle 2 (CP-CE1-CE2) de l'école Spinelli encadrés par les professeurs du conservatoire départemental seront sur scène pour un premier concert qui s'articulera autour de la présentation des instruments (18h30-19h15). À 20h, place au concert des élèves du cycle 3 (CM1-CM2), suivi des professeurs du conservatoire qui utiliseront tous les styles de percussion. Ils seront accompagnés pour cette soirée par un ensemble d'élèves du conservatoire à rayonnement régional de Nice. Un événement gratuit et ouvert à tous à ne pas manquer ! ■



Renseignements

04 93 83 60 40

www.cdm06.fr

CINÉMA

Salle Juliette Gréco - CARROS

Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte.



20H30

SAMEDI 6 MAI

C'est beau la vie quand on y pense

Comédie dramatique - 1h33 - 2017

De Gérard Jugnot avec Gérard Jugnot, François Debblock, Isabelle Mergault, Gaia Weiss, Bernard Le Coq

Loïc Le Tallec ne s'est jamais vraiment occupé de son fils. Quand ce dernier disparaît dans un accident de la route, Loïc est dévasté. Il n'a plus qu'une idée en tête : retrouver celui qui vit désormais avec le cœur de son fils. Il va tomber sur Hugo, un jeune que ce cœur tout neuf rend totalement déraisonnable et incontrôlable. Leur rencontre promet d'être explosive.



10H30

DIMANCHE 7 MAI

Les Schtroumpfs et le village perdu

Animation, comédie - 1h30 - 2017

De Kelly Asbury avec Laëtitia Milot, Gérard Hernandez

La Schtroumpfette, le Schtroumpf costaud, le Schtroumpf à lunettes et le Schtroumpf maladroit ont filé en douce pour suivre une carte vers un mystérieux village. Mais le chemin qui y mène regorge d'embûches, de créatures magiques et de souterrains labyrinthiques.



Séance 3D

10H30

DIMANCHE 21 MAI

L'école des lapins

Animation - 1h16 - 2017

De Ute von Münchow-Pohl avec Senta Berger, Friedrich Von Thun, Jule Böwe, Constantin von Jascheroff, Tim Sander

Max, un lapin des villes dégourdi, se retrouve piégé dans une école pour lapins aux méthodes un peu... anciennes. C'est pourtant là qu'est gardé l'œuf de Pâques en or convoité par une famille de renards rusés qui cherche à s'en emparer.



14H30

DIMANCHE 7 MAI

Sous le même toit

Comédie - 1h33 - 2016

De Dominique Farrugia avec Gilles Lellouche, Louise Bourgoin, Manu Payet, Marilou Berry, Julien Boisselier

Delphine et Yvan divorcent. Alors que sa situation financière ne lui permet pas de retrouver un domicile, Yvan se rappelle qu'il détient 20% de la maison de son ex-femme. Il revient alors vivre chez Delphine, dans ses 20%. Les deux ex vont découvrir les joies de la colocation forcée...



14H30

DIMANCHE 21 MAI

Aurore

Comédie - 1h29 - 2016

De Blandine Lenoir avec Agnès Jaoui, Thibault de Montalembert, Pascale Arbillot, Sarah Suco

Aurore est séparée, elle vient de perdre son emploi et apprend qu'elle va être grand-mère. La société la pousse doucement vers la sortie, mais quand Aurore retrouve par hasard son amour de jeunesse, elle entre en résistance, refusant la casse à laquelle elle semble être destinée.



17H30

DIMANCHE 7 MAI

Je danserai si je veux

Drame - 1h42 - 2016

De Maysaloun Hamoud avec Mouna Hawa, Sana Jammeli, Shaden Kanboura, Mahmud Shalaby, Henry Andrawes

Layla, Salma et Nour, 3 jeunes femmes palestiniennes, partagent un appartement à Tel Aviv, loin du carcan de leur ville d'origine et à l'abri des regards réprobateurs. Mais le chemin vers la liberté est jalonné d'épreuves...



VO-STF

17H30

DIMANCHE 21 MAI

Django

Biopic - 1h55 - 2016

De Etienne Comar avec Reda Kateb, Cécile de France, Beata Palya, Bimbam Merstein, Gabriel Mirété

En 1943, pendant l'occupation allemande, le tzigane Django Reinhardt, véritable "guitare héros", est au sommet de son art. Chaque soir il fait vibrer le tout Paris aux Folies Bergères avec sa musique swing alors qu'en Europe, ses frères sont pourchassés et massacrés.



Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs

Billetterie sur place : 5 € Plein tarif - 4 € Tarif réduit -18 ans, étudiants, scolaires, adhérents Cinéactions, culture cinéma, association forum Jacques Prévert
3 € Moins de 12 ans - Séances 3D : supplément de 1 € valable sur tous les tarifs

RENCONTRES POUR L'EMPLOI

Quatre communes unies pour l'emploi

Initiées il y a quelques années par la commune de Saint-Jeannet, les *Matinales de l'emploi* ont fait depuis leur petit bonhomme de chemin.



Aujourd'hui, quatre communes (Saint-Jeannet, Vence, Gattières, Carros) se sont unies pour tenter de mettre en relation les offres et les demandes d'emplois du secteur. La manifestation a donc pris de l'ampleur. Désormais appelée *Les rencontres pour l'emploi*, elle se tient à la salle Ecovie. Cette 4^e édition a connu un franc succès avec une cinquantaine de stands, près de 35 entreprises et environ 600 offres d'emploi proposées. Tout au long de la journée, les visiteurs ont eu l'opportunité de rencontrer

les sociétés qui recrutent mais aussi les organismes de formation et les partenaires chargés de l'accompagnement des démarches de création d'entreprises. Preuve de l'importance de ces *Rencontres pour l'emploi* et du partenariat exemplaire entre les quatre communes, les quatre maires étaient présents lors de l'inauguration du forum (Charles Scibetta, Carros ; Pascale Guit, Gattières ; Loïc Dombreval, Vence et Jean-Michel Sempéré, Saint-Jeannet), ainsi que la sénatrice Dominique Estrosi-Sassone. ■



RESTAURATION

La Forge confirme son statut de « Maître restaurateur »

Il s'agit d'une reconnaissance de plus pour l'un des hauts lieux gastronomiques de la région que nous avons la chance de compter à Carros. Le restaurant *La Forge*, situé à l'entrée du village, vient en effet de se voir décerner, pour la deuxième fois, le titre de « Maître restaurateur ». Une distinction qui vient récompenser la qualité de la cuisine proposée mais aussi la qualité du service et de l'accueil. Il faut dire que Karine et Claude Scuteri ont la passion de la restauration dans la peau. En cuisine, Karine prépare des plats de grande qualité à base de produits frais et de saison. En salle, Claude assure le service avec beaucoup de professionnalisme, lui qui compte plus de 30 ans d'expérience dans différents établissements reconnus. En 2012, *La Forge* avait déjà obtenu ce titre de « Maître restaurateur ». Le client anonyme a semble-t-il été à nouveau convaincu par la qualité de l'établissement. Le restaurant carrossois a en effet répondu favorablement aux différents critères, regroupés en trois familles : produits de la table et composition de la carte ; service à



table et informations du client ; aménagements et préparation. Le titre de « Maître restaurateur » est attribué pour une durée de quatre ans.

Et comme un bonheur n'arrive jamais seul, *La Forge* figure également sur l'édition 2017 du *Guide Michelin*. L'établissement de Carros village est référencé avec le

pictogramme « L'assiette ». Celui-ci désigne les restaurants recommandés pour la qualité de leurs produits et « le tour de main du chef ». Bon appétit... ■

La Forge

Avenue Fernand Barbary
Tél. 04 93 29 31 50

PAYSAGISTE

Rêvez votre jardin... *Sublimes Paysages* le crée pour vous

Titulaire d'un bac STAV (sciences et technologies de l'agronomie et du vivant) et d'un BTS « aménagements paysagers » obtenus au lycée horticole d'Antibes, **Mathieu Beauchamp** a ensuite intégré l'ITIAP (institut des techniques de l'ingénieur en aménagement paysager de l'espace). Au terme de ces différentes années d'études et d'un apprentissage effectué au sein du bureau d'études du service des espaces verts de la ville d'Antibes, le Carrossois est donc devenu ingénieur en paysage. Quelques mois plus tard, il a décidé de créer sa propre entreprise et a donné naissance à *Sublimes Paysages*. Concrètement, Mathieu s'occupe de la conception, la création et l'entretien de votre jardin. Vous rêvez d'un jardin ? *Sublimes Paysages* le crée pour vous ! Pour ses débuts, Mathieu Beauchamp travaille en collaboration avec une entreprise familiale qui compte plus de 30 ans d'expérience. Il intervient pour l'heure sur des projets de particuliers et de copropriétés, essentiellement dans le département des Alpes-Maritimes. ■

Sublimes Paysages

Tél. 06 19 12 00 38





▲ **LE CIRQUE S'EXPOSE EN CLICHÉS AU FORUM**

Jusqu'au 21 avril, le café du forum Jacques Prévert accueille une exposition photographique de Johanna Prevet sur le thème du cirque. À découvrir, de magnifiques clichés dans l'univers du cirque traditionnel et contemporain réalisés à l'occasion des festivals internationaux du cirque de Monte-Carlo, des festivals mondiaux du cirque de demain à Paris et du cirque du soleil à Nice. Entrée libre. ©Johanna Prevet ■



▼ **LE JAPON... SUITE ET FIN**

Pendant trois mois, la médiathèque André Verdet a consacré une série d'expositions, de conférences, de rencontres et d'ateliers à la découverte des arts traditionnels japonais. Un coup de projecteur sur le pays du Soleil Levant qui s'est achevé en mars avec trois ateliers sur la poésie japonaise (Haïku), la confection d'éventails en origami et un jeu de cartes traditionnel (Hanafuda). À noter enfin que la médiathèque a reçu à cette occasion la visite exceptionnelle de Kakuko Kotaka, consule au consulat général du Japon à Marseille (deuxième en partant de la droite sur la photo). ■



◀ **LANCEMENT DE L'ÉDITION 2017 DE L'ANNUAIRE ÉCONOMIQUE**

Charles Scibetta (maire) et Dominique Estrosi-Sassone (sénatrice) ont participé, entourés de plusieurs élus et personnalités du monde économique local, au lancement officiel de l'annuaire économique de la Plaine du Var, qui regroupe chaque année l'ensemble des entreprises, des sociétés et des services présents sur les différentes zones industrielles de la Plaine du Var. ■

► **CARNAVAL POUR LES PITCHOUNS DES ASSISTANTES MATERNELLES**

Comme il est de tradition, les assistantes maternelles privées de la commune se sont retrouvées au jardin des Lucioles pour fêter Carnaval. Pour l'occasion, les bambins étaient bien entendu déguisés. Confettis et bonne humeur étaient au rendez-vous ! ■





◀ **SUPER AMBIANCE POUR LA CHASSE AUX ŒUFS DU COF !**

Le comité des fêtes de Carros ville a organisé sa grande chasse aux œufs dans le jardin des Lucioles. En plus des belles surprises chocolatées, les enfants avaient droit à des animations ludiques, une séance maquillage, un goûter, de la barbe à papa. Le tout dans une ambiance musicale et... sous le soleil ! ■

▼ **JOYEUSE BATAILLE DE CONFETTIS À LA MAISON DE L'ENFANCE !**

Les enfants de la crèche collective et de la crèche familiale ainsi que le personnel de la Maison de l'enfance se sont déguisés pour fêter carnaval. Au programme de cet instant festif et convivial : jeux, bataille de confettis et... paillassou ! ■



▲ **CARTON PLEIN POUR LE LOTO DU FC CARROS**

La salle Ecovie a affiché complet pour le grand loto du football-club de Carros (FCC). Les plus chanceux ont pu repartir avec un séjour d'une semaine à Lloret de Mar, un téléviseur ou encore un vélo. La soirée s'est déroulée comme toujours dans une ambiance conviviale. ■



▼ **LES ENFANTS DES TAP AU SECOURS DES ABEILLES !**

Cette année encore, les enfants des périscolaires de la ville se sont mobilisés dans le cadre du projet « Sauvons nos abeilles, luttons contre le frelon asiatique ». Ils ont ainsi confectionné des pièges sélectifs à frelons asiatiques qui permettront notamment de protéger les ruches. Une façon aussi de sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement et de leur cadre de vie. ■



▲ **LA POLOGNE EN VISITE DE COURTOISIE**

Charles Scibetta (maire) et Françoise Couturier (adjointe déléguée au tourisme) ont reçu en visite de courtoisie Grzegorz Benedycinski, maire de la ville polonaise de Grodzisk Mazowiecki ainsi que Michel Forkasiewicz, consul honoraire de Pologne à Nice et de son épouse Jolanta Forkasiewicz. ■



Fête des fraises et du terroir

Carros
Place L. Frescolini

de 10h

à 18h

Vente des fraises de Carros

Marché produits du terroir

Produits artisanaux

Animation, démonstration et initiation pour enfants et adultes

Attractions foraines

Restauration et buvette sur place

Expositions

« On vous dit Patou »

photographies sur le chien de berger, rencontre et témoignage avec la photographe *Ellen Teurlings*

Office de tourisme et maison de l'artisanat
Accueil et information, vente de produit local et artisanal

Samedi 29 avril

14h30

Conférence-débat sous le chapiteau sur le thème de l'aromathérapie - *les huiles essentielles, leurs origines, leurs valeurs thérapeutiques et précautions d'utilisation* - animée par *Bernard Olivier*, fondateur de l'école de réflexologie appliquée et d'aromathérapie de Nice.

Dîner La Bella Socca

19h

Dîner spécialités niçoises proposées par *La Bella Socca*, et animé par le duo *Nostalgià*, Serge et Annie, sous le chapiteau

Tarif unique 17€

Assiette de socca et assiette niçoise avec 2 mini pans-bagnats, 3 mini farçis, 2 pizzas, 2 pissaladières, 2 beignets de courgette, 1 feuilleté « Méfi »

Tourte à la blette sucrée

Tarte aux fraises

1 verre de vin

Réservation conseillée avant le 27 avril

Bulletin de réservation disponible en mairie

Samedi 29 et dimanche 30

Deux jours de fête en famille

Animation, démonstration et initiation pour enfants et adultes

Démonstration et création de sculptures sur fruits et légumes

Atelier découverte de la vannerie biologique

Atelier pédagogique et fabrication de bougies en cire d'abeille

Distillation de lavande et information pédagogique sur les abeilles

Atelier sensoriel pour enfants : à la découverte du goût

Ferme pédagogique itinérante

Stand de tir à l'arc

Découverte et initiation à l'art du fil

Démonstration de ferronnerie et coutellerie

Initiation aux premiers secours par la Croix rouge française

Dimanche 30 avril

10h

Messe et bénédiction des fraises sous le chapiteau

11h30

Discours officiels suivis d'un apéritif d'honneur Dégustation du pan bagnat géant offert par la municipalité, réalisé par l'association *Les Niçois du canton*.

14h30

Projection-débat du film *La Relève* sous le chapiteau, retraçant des expériences réussies en agriculture sur le territoire du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, animé par *Monsieur Pierre Fabre*, agriculteur et président de l'association *Terre de Liens PACA*.

On vous y attend nombreux !



www.ville-carros.fr

Suivez nous sur facebook !

Service événementiel et logistique :

Tél. 04 89 22 24 53

Menu

LA PASSERELLE

Les femmes à l'honneur

Quelques jours après la *Journée internationale des droits de la femme*, le centre social *La Passerelle* organisait une manifestation entièrement dédiée au sexe féminin. Maquillage, massage, relaxation... L'atelier bien-être a rencontré un vif succès. Dans l'après-midi, place au sport avec un cours énergétique et dynamique de zumba ! Dans la matinée, grâce à un partenariat avec



le *Carros handball-club* (CHBC), une séance de « hand fit » avait également été organisée. Une discipline sport-santé à mi-chemin entre le handball et le fitness. Mais la fête de la femme, ce n'est pas que du plaisir ou de la détente. C'est aussi l'occasion de s'informer sur l'évolution et le rôle de la femme dans notre société. D'où la présence dans les locaux de *La Passerelle* d'un stand tenu par le *Centre d'information des droits des femmes et des familles*. À noter enfin que le public a pu découvrir pendant tout le mois de mars une exposition consacrée aux femmes intitulée *Les talentueuses du 06*. ■

Subventions aux associations : les précisions du maire

Plusieurs réunions se sont déroulées en février afin d'évoquer un nouveau dispositif présenté au comité consultatif concernant les associations carrossoises. La municipalité a en effet décidé de mettre en réserve 10% du montant des subventions attribuées à ses associations qui sera versé selon les critères d'attribution « *implication des associations dans la vie municipale* » et/ou « *participation de l'association à une ou plusieurs manifestations dans la ville* ». Il a ainsi été demandé aux associations de faire parvenir une fiche de renseignements au service « *vie associative* » dans laquelle elles doivent préciser sur quelles actions municipales elles souhaitent se positionner (Téléthon, Fête de la musique, Carnaval, Caravane du sport ou autre...). D'autre part, les associations peuvent également proposer

des activités dans le cadre des TAP (temps d'activité périscolaire). Cela permettra à la collectivité de limiter le recours aux contractuels. Cette participation permettra aux associations de contribuer à l'effort de solidarité demandé à tous pour équilibrer le budget de fonctionnement de la commune et compenser ainsi une partie du désengagement de l'État. Le montant de la subvention ne sera impacté qu'en cas de manquement aux critères d'attribution. 90% du montant de chaque subvention sera versé après le vote du budget, les 10% mis en réserve seront attribués en septembre en fonction des renseignements fournis dans la fiche. Il ne s'agit en aucun cas de s'immiscer dans le fonctionnement des associations mais de veiller à la prise en compte effective d'un

critère d'attribution des subventions qui a toujours existé. Contrairement à d'autres communes et malgré les contraintes budgétaires, la ville de Carros a décidé de continuer à soutenir ses associations sans baisser le montant global qui leur est attribué. La municipalité est consciente de l'apport de ses associations dans la vie locale dans tous leurs domaines d'intervention (culture, sport, loisirs, solidarité, patriotisme, social, humanitaire...) et de l'implication des dirigeants et bénévoles qui s'investissent au quotidien. Une très large majorité des associations a compris la situation et s'est dite prête à s'inscrire pleinement dans cette nouvelle démarche vertueuse. Qu'elles en soient remerciées ! ■

Grève du personnel municipal : la mise au point de Charles Scibetta

Le jeudi 23 mars, un mouvement de grève s'est tenu au sein de la mairie, impliquant 46% du personnel. Les revendications portaient sur la durée du travail, le RIFSEEP et le climat social. Dès le dépôt du préavis de cette grève, le maire a souhaité rencontrer les syndicats pour aborder leurs revendications. Cette réunion, qui a eu lieu le lundi 20 mars, a permis au maire et à la municipalité d'expliquer leurs positions qui sont les suivantes :

- Le passage aux 1607 heures est une mesure qui a été prise pour se mettre en conformité avec la loi. En effet, tous les maires qui ont été épinglés par la chambre régionale des comptes ont été contraints de se mettre en conformité avec la loi. Cela représente pour chaque agent, en moyenne, 7h de travail supplémentaire par an.
- La mise en place du RIFSEEP (nouveau régime indemnitaire) introduit une part fixe et une part variable liée à la manière de servir (prime au mérite). Les services de la commune travaillent actuellement sur les conditions de mise en place de ce dispositif sur lequel la

municipalité s'est toujours dite ouverte à la discussion. Au cours de la réunion et pour répondre à leurs inquiétudes, le maire a proposé aux syndicats de reporter l'application du RIFSEEP initialement prévu en septembre, au 1^{er} janvier 2018 afin de procéder à des simulations individuelles dès le 1^{er} septembre et ainsi vérifier qu'un agent qui travaille normalement (hors faute grave ou lourde) se verra maintenir un niveau de prime équivalent à son niveau actuel. Il a également été proposé, compte tenu des efforts demandés aux agents municipaux, qu'une partie des économies réalisées soit réinjectée dans l'enveloppe globale de la part variable.

- Sur le climat social, les représentants des syndicats ont reproché à la municipalité de mettre « trop de pression » sur le personnel dans le cadre de la mise en œuvre des projets municipaux. Ils ont aussi demandé de renoncer à certains projets et de revoir le mode de management de l'équipe municipale. Pour le maire, cette demande est inacceptable : « J'ai été élu par les Carrossoises et les Carrossois

sur un projet. Je me suis engagé à le mettre en œuvre, c'est pour moi une question de loyauté envers mes concitoyens. Je n'accepte pas les faux procès qui visent à ternir mon image. S'il m'est effectivement arrivé à de rares reprises d'élever la voix, je l'ai toujours fait à l'encontre de mon équipe d'encadrement et jamais à l'égard de mes autres employés. La dernière fois que c'est arrivé, peu avant ce mouvement de grève, c'était suite aux travaux de sécurisation dans les écoles qui n'avaient pas été mis en œuvre dans les délais. Oui, je suis déterminé, oui, je suis exigeant, mais les administrés attendent de nous des résultats. J'ai énormément d'estime pour l'ensemble des agents municipaux sans qui nous ne pourrions rien entreprendre et avec lesquels j'entretiens au quotidien des relations de respect, de politesse et de courtoisie et je tiens à les assurer de toute ma confiance, toute ma reconnaissance et toute mon estime. J'espère qu'après cette période de turbulences, nous retrouverons le calme, la sérénité et la confiance qui étaient au rendez-vous depuis le début du mandat et qui nous ont permis de travailler tous ensemble, élus, cadres, employés, au service de nos concitoyens ». ■

ARRÊTÉ

Le stationnement des véhicules volumineux interdit à Carros ville



Considérant que le stationnement des véhicules de catégories M1 et N1 de hauteur supérieure à 2m, largeur supérieure à 2,20m et de longueur supérieure à 5m, dans le secteur de Carros le neuf, constitué de rues très étroites et très fréquentées, constitue un risque non négligeable pour la circulation des automobiles, des piétons et des cyclistes, à la fois en terme d'encombrement de l'espace et de sécurité routière ;

Considérant par ailleurs que des sites de stationnement sont dédiés spécialement à ces catégories de véhicules ;

La ville de Carros a pris un arrêté relatif à l'arrêt et au stationnement de ces véhicules dans le secteur de Carros le neuf, dont voici les deux premiers articles :

Article 1 – Il convient d'interdire le stationnement des véhicules de catégories M1 et N1, dont le gabarit excède une hauteur de 2m, une largeur de 2,20m et une longueur maximale de 5m, sur les voies ci-après : rues de l'Espère, Beilouno, Aspre, Bosquet, Cougnet, Argilac, Arbousiers, Eusière, Selves, Abeilles, Loup, Tinée, Estéron, Cagne, Vésudie, Roya, Paillon, Mont Agel, Féron, Figaret, Coulon, Argens, Valdeblore, Grillons, chemin du Roure, place du Saut du Loup, parking de la Beilouno, parking des Bruyères, parking de la médiathèque.

Article 2 – Le stationnement des véhicules de catégories citées ci-dessus est autorisé sur le parking inférieur du collège, du lundi au vendredi, de 17h à 7h. ■

Nouveaux horaires pour le CCAS

Les nouveaux horaires du centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Carros sont entrés en vigueur le 1er avril 2017. Ils sont les suivants :

Accueil du public SANS rendez-vous

Lundi 8h30-12h / 13h-17h
Du mardi au vendredi 8h-12h

Accueil uniquement SUR rendez-vous

Du mardi au vendredi 13h-17h

Tél. 04 93 29 28 49

Une foire de printemps sous un soleil... d'été !

Tee-shirt et lunettes de soleil étaient de sortie pour la foire de printemps, qui s'est déroulée cette année sous une température estivale. L'espace d'une journée, les sportifs avaient cédé le stade d'athlétisme aux stands commerciaux et artisanaux. Aux



côtés des étals consacrés aux vêtements, bijoux, objets fantaisie, maroquinerie, les produits du terroir occupaient une place de choix parmi les stands d'artisanat : miel de l'apiculteur, huile d'olive, tapenade (aux chèvre-miel ou au pastis !), nougat (au beurre salé, au melon ou au mojito !) et même sel au pin des Landes (pour soulager de façon naturelle douleurs, rhumatismes et courbatures)... Bien entendu, il était également possible de se restaurer sur place et de faire plaisir aux enfants avec une pêche aux canards et un circuit de petites voitures. La journée étaient en outre rythmée par une animation musicale et notamment la présence de Dany, venue interpréter des chansons d'hier et d'aujourd'hui. Rendez-vous dans quelques mois pour la foire d'automne ! ■



Numéros d'astreinte : qui appeler ?

Les services municipaux sont parfois contactés sur leur numéro d'astreinte pour des problématiques qui ne les concernent pas. C'est pourquoi, nous précisons ici quel numéro vous devez composer en fonction de votre demande :

Allo mairie – 3906

Le service « Allo mairie » est à votre disposition pour toutes les questions relatives aux services assurés par la métropole Nice Côte d'Azur. Collecte des déchets, propreté, voirie, éclairage, assainissement...

Vous pouvez obtenir toutes les informations et les réponses à vos questions à Nice Côte d'Azur en composant le 3906.

Astreinte mairie de Carros – 06 80 93 97 36

Le numéro d'astreinte mairie ne doit être utilisé que pour des

problèmes techniques d'ordre public.

Ex. : lumière oubliée dans un bâtiment public, arbre qui menace de s'effondrer...

Police municipale – 04 93 08 81 64

La police municipale peut être contactée pour tout problème relatif aux missions qui lui sont confiées, notamment ceux liés à la sécurité, la salubrité et la tranquillité publique.

La police municipale est également garante de l'application des arrêtés de police du maire.



SERVICE CIVIQUE

Devenez ambassadeur de la citoyenneté contre l'incivilité

La ville de Carros recrute **deux volontaires en service civique** pour une durée de 8 mois et sur 25h/semaine. Le service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général. Le dispositif est ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans sans condition de diplôme... Seuls comptent le savoir-être et la motivation. Le service civique est une opportunité de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences. Toute mission de service civique est accompagnée d'un tutorat individualisé et d'un accompagnement à la définition de projet d'avenir.

Quelle mission : Les volontaires auront pour mission de lancer une campagne de sensibilisation et de responsabilisation des habitants face aux incivilités. L'un des objectifs sera d'échanger avec eux sur leurs habitudes afin de faire évoluer les mentalités. Les jeunes seront encadrés par une équipe de 14 policiers municipaux. Ils pourront bénéficier d'une formation réalisée par la police municipale.

Qualités requises : être motivé, à l'écoute, avoir le sens du contact, aimer la marche (patrouilles pédestres).

Temps de travail : 25h/semaine réparties du lundi au vendredi, actions ponctuelles à prévoir le samedi.

Début de la mission : le 1^{er} mai
Indemnité : 580,55 € net/mois.

Contats : Aurélie Goac - 06 99 03 83 09 / Anouk Quero - 04 92 08 47 22

Des bouchons en liège pour lutter contre le cancer

Créée en 2003, l'association *France Cancer* a pour objectif de récolter des fonds au profit de la recherche contre le cancer. Parmi les actions entreprises par l'association, la principale est la récupération de bouchons en liège et capsules de champagne. À Carros, il existe deux points de collecte : **hôtel de ville** et **centre social La Passerelle**. Alors, ne jetez plus vos bouchons en liège et aidez la recherche contre le cancer.

Les consignes de tri sont simples. Quelles que soient la taille et la forme, sont récupérés :

- Les bouchons en liège
- Les bouchons en faux liège dits synthétiques
- Les capsules de champagne

Renseignements : 06 72 19 79 43

Faites votre stage à la mairie de Carros

La collectivité accueille des stagiaires carrossois, de la classe de 3^e à l'université. Les jeunes Carrossois et Carrossois intéressés par un stage dans l'un des services de la mairie de Carros doivent se rapprocher du service des ressources humaines. À noter que les demandes de stage doivent se faire au moins trois semaines avant le début du stage.

Contact :
Stéphanie Bretel
04 92 08 47 21
s.bretel@ville-carros.fr

SOLIDARITÉ

Communiqué de l'association ADAN

« J'ai créé l'association ADAN (association contre la dystonie affection neuromusculaire) il y a 10 ans après avoir appris que j'étais moi-même atteinte d'une affection neuromusculaire. Je me suis rendue compte que cette pathologie n'était pas connue, qu'elle atteignait les enfants et les adultes, qu'elle était lourde et très handicapante. Les pouvoirs publics ne peuvent pas tout faire et pourtant, il y a de grands besoins. Malheureusement, ayant d'autres pathologies et avec l'âge, je suis aujourd'hui très fatiguée. Je lance donc un SOS. Je cherche une personne sérieuse, motivée, qui pourrait reprendre les rênes de l'association, tout en étant présente. Il serait dommage que cette association, la seule qui s'intéresse à la dystonie dans la région Paca, s'arrête faute de repreneur. Les actions qui ont été menées toutes ces années ont été très importantes auprès des milieux hospitaliers et ont permis d'offrir un peu de bien-être aux enfants et à l'ensemble des malades. »

Jocelyne Trussardi,
présidente ADAN

Contact : 04 93 08 24 90
trussardi.jocelyne@orange.fr



LA VILLE RECRUTE UN PAPY TRAFIC

Suite à un départ, la ville recrute un papy trafic ou une mamie trafic. Il s'agit d'un poste en vacation réservé en priorité aux personnes retraitées.

Vous aurez comme mission la surveillance de la voie publique et la sécurité des enfants au passage piéton aux heures d'entrée et de sortie d'école.

Vous devrez être présent aux horaires suivants (hors vacances scolaires) : lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h15-8h45 / 16h-16h30 ; mercredi 8h15-8h45 / 11h30-12h.

La rémunération est de 300€ brut/mois.

Si vous êtes intéressé, merci de contacter l'un des numéros suivants :

Police municipale - 04 93 08 81 64
Ressources humaines - 04 92 08 47 22

Pompes Funèbres des Oliviers

Tél. : **04 93 08 49 02**

5 avenue des Cigales - 06510 Carros
71 av. du Maréchal Lyautey - 06300 Nice

www.pompes-funebresdesoliviers.com
direction@pompes-funebresdesoliviers.com / pfoliviers@orange.fr

RENAULT Carros
Espace Garage Simonini



Profitez des **offres**
pour partir en toute
sécurité pour l'été

Entretien rapide **sans rendez-vous** toutes marques

Profitez de **20% de remise** pour ouverture carte fidélité

Forfait clim **59€***
*Bilan climatisation offert

 Paiement
4X sans frais

Z.I. 1ère Avenue - Espace Carros - 06510 Carros - Tél. **04 93 29 25 29**



CARROSSERIE FALLARA
Réparations toutes marques de véhicules

Tél. : **09 67 13 47 29**
998 Route de Grenoble - 06670 COLOMARS
Fax : 04 93 08 47 29 - carrosseriefallara@gmail.com

Location remorque frigo
idéal pour toutes réceptions

06
08
67
14
26



FME
FABRICATIONS METALLIQUES DE CARROS

METALLERIE - TOLERIE
FERRONNERIE - SERRES

ZI CARROS - 1ère Avenue - 12ème Rue
Tél : 04 93 29 10 05 - Courriel : fmc.carros@orange.fr

09 53 53 77 41 - 06 47 93 12 13 - defiproxi@free.fr

15 ans d'expérience à votre service

DEPANNAGE INFORMATIQUE

Du lundi au samedi de 9h à 21h
DEFIPROXI - CARROS

 facebook.com/defiproxi

Dépannage informatique à domicile - Vente PC
Formations, initiations, diagnostics et conseils

C.S.A.E
SOUDURES

INOX - ALUMINIUM
CHAUDRONNERIE, TOLERIE FINE
FERRONNERIE, SERRURERIE

T 04 93 29 23 76 WWW.CSAESOUDES.COM

A.AVIO Recherche de fuite caméra thermique

06 26 38 32 40 / arthur.avio@free.fr

Trapani - La Rocca
CONSTRUCTIONS METALLIQUES - FERRONNERIE

Tél. 04 93 29 07 15 - Fax 04 93 08 12 89 - trapani-la.rocca@wanadoo.fr
Zone artisanale "La Grave" - 06510 CARROS

LOCATION GENERALE DE MATERIEL

Outils-Loc

900, Route de Grenoble 06200 NICE 04 93 08 21 01
FAX 04 93 29 19 45 Professionnels & Particuliers

COSTANTINO PLOMBERIE

Plomberie - Chauffage - Sanitaires
Climatisation - Rénovation
Pompes à Chaleur - Plancher chauffant

Tél./Fax : 04 92 02 72 27 - 06 86 79 39 27
slain.costantino@gmail.com

TRANSPORTS TOUTES DISTANCES Agréé N° 200 Véhicules climatisés

Jade
AMBULANCES

6, rue des arbusiers
06510 CARROS

04.93.08.75.56
email : jadeambulances@orange.fr

Vente - Gestion - Location

Sandrine fusini
Immobilier

C.C le Bali
Lot. les Rosemarines
06510 Carros les Plans
Tél. 04 92 02 01 38

C.C Carros Le Neuf
Rue de l'Esuières
06510 Carros
Tél. 04 97 10 04 58

 Tél. **06 22 41 14 37**
www.fusini-immobilier.com / contact@fusini-immobilier.com

Agence Contesso
Achat - Vente - Gestion immobilière

ORPI
SOLUTIONS IMMOBILIERES

www.agence-contesso.com



Appartement Le Broc
2 pièce(s) 32.50 m2
Idéal premier achat,
appartement en très bon état,
composé d'un séjour avec
cuisine aménagée,
chambre en alcôve,
salle d'eau avec wc.
Prix : 114 000 €

5, av des cigales - Carros - Tél. **04 93 08 10 39**

Liste Carros unie et plurielle

Les masques tombent...

Lors du dernier conseil nous avons voté :

1. Contre une forte hausse des impôts : injustifiée si ce n'est pour financer des investissements coûteux et inadaptés en méconnaissant les difficultés des Carrois. Comment le maire peut-il se déjuger à ce point ?

- Carros info (CI) avril 2014, édito du maire : « Nous respecterons notre promesse. Il n'y aura pas d'augmentation d'impôts »

- CI février 2015 p.3 : « Il est hors de question que nous appliquions ces hausses d'impôts sur notre commune »

- CI avril 2016, p.3 : « Nous avons construit ce budget 2016 en respectant nos engagements : pas d'augmentation d'impôts »

- CI janvier 2017, édito : « Tout a été entrepris pour préserver les services à la population sans augmenter les impôts »

Monsieur le maire affirme que 90% de son programme de campagne aurait été réalisé alors que l'on n'en est qu'aux études. Stop aux effets d'annonces.

2. Contre le chantage fait aux associations : Carros a toujours compté sur un tissu associatif dense menacé de perdre 10% des subventions arbitrairement. Monsieur le maire, ayez plus de considérations pour les bénévoles.

3. Contre la remise en cause des personnels communaux : malgré l'interpellation d'un membre de son équipe et de nombreuses abstentions de son camp, monsieur le maire a maintenu envers et contre tous sa position en disant qu'il fallait être responsable. Dire cela sous-entend que ces personnels sont irresponsables. Ils ont toujours été responsables. Monsieur le maire, ouvrez les yeux, regardez ce qu'il se passe, écoutez les Carrois et faites confiance à votre personnel.

**Élise Daragon, Paul Mitzner,
Fabienne Boissin, Yannick
Bernard, François-Xavier Noat**
opposition.carros@gmail.com

Liste Rassemblement bleu marine pour Carros

Le projet économique que j'ai porté en 2014 comportait cinq axes majeurs.

1. Ne pas augmenter les impôts.
2. Cesser d'avoir recours à l'emprunt bancaire.
3. Désendetter rapidement la commune pour réinjecter les intérêts de la dette dans notre budget.
4. Limiter nos dépenses d'investissement à l'entretien du patrimoine déjà existant.
5. Agir sur le budget de fonctionnement en maîtrisant la masse salariale par le non remplacement systématique des départs à la retraite et la facilitation des mutations.

Je suis favorable à moins de fonctionnaires mais mieux payés et considérés. Or, le budget 2017 voté par la majorité de M. Scibetta est aux antipodes de ma vision économique. Pour financer ses grands projets, le maire va non seulement continuer d'emprunter mais il va également vous faire les poches en augmentant les impôts. Dans un moment de lucidité, le maire s'est aperçu lors du dernier conseil que la captation de nos impôts professionnels par la Métropole nous était préjudiciable. Audrey et moi-même, avons évidemment voté contre ce budget déconnecté du réel et des véritables besoins de la population. Supprimer une école pour créer un pôle emploi bis est absurde. Investir de l'argent public pour permettre à une mutuelle à but lucratif de s'enrichir un peu plus l'est tout autant. Enfin, lorsque les caisses sont vides, on remet à plus tard la création d'un parc. Mon groupe s'oppose formellement à une modification de l'emploi du temps de classe pour la future rentrée scolaire 2017/2018.

Les horaires actuels sont appréciés des enfants comme des parents. De surcroît, un allongement de la durée de classe pendant les après-midis serait nuisible pour nos enfants.

Michel Thooris
Comité central FN

Liste Carros cap sur l'avenir

Où va le monde ?

Aujourd'hui, tout le monde prône le respect, les valeurs, la transparence, la vérité, la solidarité... Mais qu'en est-il ? Combien de personnes sont honnêtes ? Combien de personnes n'ont que des critiques à lancer au lieu d'être constructif ? Combien de personnes se plaignent de la gestion de notre commune... Et où sont-ils ? Mainte fois, j'entends des doléances et pourtant face aux élus, cela diverge...

Quand je fais le petit bilan de ma vie politique, je ne veux retenir que les moments où mes projets, mes actions ont porté leurs fruits. Pour les moments plus durs, je pense qu'ils ont su me renforcer sur les aspects de la gent humaine et sur les coups bas pour atteindre des personnes, comme moi, qui peuvent les gêner.

Dans notre commune, nous avons la chance d'être bien « équipés »... En effet, des gens viennent même habiter à Carros pour ses qualités d'enseignement dans nos écoles. Nous sommes une des seules communes aussi soucieuses de ses habitants. La direction des sports et toutes ses activités, la direction de la culture et toutes ses manifestations, la médiathèque, la diversité de toutes nos associations...

Et puis le CCAS, qui travaille énormément pour aider et améliorer le quotidien des Carrois. Je voudrais d'ailleurs remercier aussi les trois associations caritatives qui sont, comme moi, au conseil d'administration : la Croix Rouge, le Secours Populaire et le Secours Catholique. Elles accompagnent au mieux les personnes qui se trouvent dans des situations financières délicates, les aident dans leurs démarches administratives... Et surtout ne les jugent jamais. Car qui peut prétendre d'être toute sa vie à l'abri du besoin !

Par contre, j'invite toutes ces personnes à tout leur dire, à bien expliquer leur cas car plus elles connaissent les faits, plus elles peuvent vous aider.

Merci de m'avoir lue. Au 24 avril pour la cérémonie patriotique à 18h en l'hommage aux Déportés (départ devant la mairie).

Bien à vous.

Estelle Borne
(Carros - Les Républicains)

Le  **GROUPE
GAMBETTA**

vous propose deux résidences à Carros les Plans

VOTRE APPARTEMENT à partir de **129.000€***



Le **Park** 
Sainte-Estelle

Un cadre Privilégié :
Parc et Piscine

www.park-sainte-estelle.com

NOUVEAU : LE BONHEUR ÇA SE PREPARE...



AU
 **JARDIN
DES FELIBRES**

Mettez le Cap vers le Grand Air !

RENSEIGNEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

ESPACE DE VENTE DES 2 RÉSIDENCES :
845, Route des Plans. 06510 Carros

Appel gratuit

0 800 050 850

www.groupegambetta.fr

 **GROUPE
GAMBETTA**

CRYSTALIS - 04 93 32 06 92 - Illustrations d'artiste non contractuelles : Cabinet Archiform -Trousche
SCCV Les Félibres c/o GROUPE GAMBETTA PACA, 795275791 RCS Nice, 400 Promenade des Anglais, 06200 NICE
* Prix TTC à partir de, dans la limite des stocks disponibles. Hors stationnement. Lot B101

Naissances

Le maire présente ses félicitations aux heureux parents de :

Abigaëlle DUBOC, le 6 février
Elana PONTES, le 19 février
Hugo MARMILLOD, le 22 février
Clément THEBAULT, le 25 février
Livio CHERUEL ZUGREIF, le 5 mars

Homages

À Andréa Le Vaillant

Après deux ans et demi de lutte contre la maladie, notre petit Andréa s'est éteint le 8 mars dernier à l'âge de trois ans. Nous remercions toutes les personnes qui nous ont soutenus dans cette douloureuse épreuve.

Philippe Le Vaillant & Stéphanie Violet

À Luce Senac (1916-2017)



L'une des pionnières de Carros le neuf nous a quittés dans sa 101^e année. Elle était connue à Carros, ayant été hôtesse de vente d'appartements pour les copropriétés la Ginestière, les Vallières, les Lucioles. Puis, la retraite venue, elle eut des activités de bénévole dans le club des anciens. Elle était l'aïeule d'une grande famille : sa fille Geneviève Guiraud née Pastor, son fils Bernard Pastor, cinq petits-enfants Isabelle, Philippe et Pierre Guiraud, Vanessa et Sidonie Pastor, huit arrière-petits enfants et enfin deux arrière-arrière-petits enfants ! Elle s'est éteinte dans le calme à la veille de sa 101^e année.

Claude Guiraud

Mariage



Mélanie TISSANDIE et Fabien PETTINATI,
le 18 mars

À Giuseppa Diolosa

Du fond du cœur, nous disons merci. À vous qui, par votre présence, vos fleurs, vos pensées et par vos écrits réconfortants avez voulu témoigner votre soutien, votre amitié ou votre affection, lors du décès de madame Diolosa Giuseppa. Ses enfants, beau-fils, petits enfants & arrière-petits-enfants



Petites annonces

✓ Assistante maternelle agréée dans villa avec jardin cherche un enfant à garder. Nombreuses activités d'éveil, baby-gym, sorties au parc, médiathèque, éveil sonore. **Tél. 06 70 98 37 72**

✓ Particulier loue garage au Promontoire à Carros. **Tél. 06 71 28 58 30**

✓ Vends armoire 3 portes miroir central, 2 petits tiroirs, l.186 cm, h.196 cm, p.62 cm, style Régence merisier + commode assortie 3 tiroirs + 2 chevets tiroir avec niches. TBE. À voir. Prix : 400 €. **Tél. 06 12 920 120**

✓ Vends lave-vaisselle et congélateur très bon état, petit meuble de living (haut et bas vitres fumées), autres petits meubles, tables basses gigognes, table de salon en marbre. Lots à faire. Prix intéressants. Donne aussi meuble TV. **Tél. 06 73 07 27 47**

✓ Auxiliaire de vie sociale diplômée d'État propose ses services pour l'accompagnement des personnes âgées ou dépendantes dans les actes de la vie quotidienne, le maintien à domicile, les sorties à pied, en voiture, les courses, les repas. Règlement par CESU

accepté.

Tél. 06 21 26 08 27

✓ À louer parking Terrasses Nord, rue des Cigales, 75€/mois. **Tél. 06 10 56 22 61**

✓ À vendre appartement 3 pièces 65 m², terrasse de 16 m² de plain-pied avec garage. Idéal pour handicapés et professionnels. Centre-ville de Carros, proche tous commerces. Prix très intéressant. **Tél. 07 69 32 75 98**

✓ Vends vêtements fille 6 ans : dou-doune argentée manches courtes avec capuche, pantalon et polaire. Prix du lot : 30€. Une paire de bottes GEOX en 40 : 50€. Une table carrelée avec deux rallonges, longueur 1,72m : 100€. **Tél. 06 70 06 42 89**

✓ Particulier vend au Panorama rue des Abeilles, très beau 3 pièces 66 m² + terrasse 10 m² fermée par baies vitrées. Entièrement rénové avec cuisine aménagée, prise TV salon et

chambres. Diagnostics obligatoires effectués. Très belle vue sur les montagnes et le Var, sans vis-à-vis. Proche écoles, piscine, gymnase, collège et centre-ville. Parking privé dans la résidence. **Tél. 06 95 58 46 53**

✓ Vends lits superposés 90X190/200 cm + matelas avec rangement sous lis bas 3 portes coulissantes (100€) ; blendeur-mixeur (10€) ; robot Moulinex (10€) ; aiguise-couteau Philips (5€) ; chauffe-plat Thermobaby (8€) ; yaourtière Seb 8 pots (5€) ; couteau-scie Seb (5€). **Tél. 06 30 14 84 25 / 04 93 08 84 56**

✓ À vendre quartier Pagnol 3 pièces 70 m², 3^e étage sans ascenseur. Cuisine équipée avec cellier attenant, salle de bain, 2 chambres avec parquet et dressings. Climatisation, store extérieure sur balcon, vues dégagées. Cave aménagée. Copropriété calme et entretenue. 178 000 €. **Tél. 06 63 76 22 38**



Gardes pharmacies

Dimanche 23 avril	Violet (Paul Montel) - Nice	04 93 87 80 03
Dimanche 30 avril	Panorama - Aspremont	04 97 02 08 55
Lundi 1 ^{er} mai	St-Martin du Var	04 93 08 90 19
Dimanche 7 mai	Le Vaillant - Carros	04 93 29 18 33
Lundi 8 mai	Estéron - Gillette	04 92 08 97 32
Dimanche 14 mai	Vallées - Plan du Var	04 93 08 48 38
Dimanche 21 mai	Aéroport - Terminal 2	04 93 21 39 92

Médecins généralistes

Dr Audisio 9 av. des Cigales	04 93 29 15 85
Dr Bergel 7 av. des Cigales	04 93 29 02 60
Dr Bergonzo 9 rue de l'Eusièrre	04 93 29 05 55
Dr Cabriol 3 rue des Arbousiers	04 93 29 01 30
Dr Herer 14 bd de la République	07 69 08 42 27
Dr Longato 5 rue des Arbousiers	04 93 29 05 39
Dr Massara 9 rue de l'Eusièrre	04 93 08 77 26
Dr Metifiot 9 av. des Cigales	04 93 08 98 25
Dr Rey 9 av. des Cigales	04 93 08 70 32
Dr Roustan 11 av. des Cigales	04 93 29 01 53
Dr Sellier 9 rue de l'Eusièrres	04 93 29 05 55
Dr Sesartic 3 rue des Arbousiers	04 93 29 01 30
Dr Van Craeyneste 1 plc mai 1945	04 93 08 70 85

Infirmiers

Acettola Maryse 2 rue de l'Eusièrre - CC	06 19 11 30 81
Traversa Corinne	04 93 20 51 11
Verany Magali	Lun.>Vend. 11h-12h & 18h-18h30
Moretti Christophe	Sam-dim et jour férié sur RDV
Voarino Cécile 7 rue de l'Aspre	04 93 20 68 68
Begaud Jean Cyrille	
Bussi Sylvia	Lun.>Vend. 11h30-12h30 & 18h30-19h
Carbonnel Anne-Laure	
Pettinati Héloïse 9 av. des Cigales	04 93 08 77 33
Morisot Patricia	
Pizier Jennifer	
Thomas Sylvie	
White Catherine	
Astier Magali	
14 bd de la république, village St-Pierre, les allées fleuries, bât K	
Casanova Jean Philippe	06 83 37 36 33
Frédérique Verhaeghe	
Fioretta Joëlle 1 place du 8 mai 1945	04 93 08 83 35
Mesiano Agnès	
Millier Aurélien	
Gatti Ricco A.-Marie 198 rte de Gattières RD2209	04 93 29 30 72

Numéros d'urgence

Mairie

04 92 08 44 70

Numéros d'astreinte

- Mairie (après 17h et le week end)
06 80 93 97 36
- Une question à Nice Côte d'Azur
39 06

Urgence

- Numéro d'urgence 112
- Pompiers 18
- Gendarmerie
17 ou 04 93 08 71 32
- Police municipale
04 93 08 81 64
- SAMU
04 93 92 55 55

Sages-femmes

3 place du 8 mai 1945

Elisabeth Cuny

06 09 71 11 30

Marion Fargant

06 74 01 37 34

CARROS

Chemin du Roure / Rue des Arbousiers

Gardes médicales

assurées par SOS Médecin

Tiers payant
sur justificatif

Du lundi au vendredi

à partir de 20h sur appel téléphonique

Samedi, dimanche, jours fériés

12h-20h permanence sur place
(prise de RDV conseillée)

Tél. 04 97 10 24 40



Carros Infos #236 - Avril 2017

Directeur de publication : Charles Scibetta.

Conception-Infographie-Internet : Sylvie Bézis, Jeff Del'Ventisette, Séverine Comandatore, Karine Pietri. Journaliste : Fabrice Combes. Carros Infos est une publication de la mairie de Carros - Hôtel de ville 06 510 Carros. Tél. 04 92 08 44 70 / Fax : 04 93 08 75 23.

Régie publicitaire : Mairie de Carros. Impression - Photogravure : Imprimerie Trulli. Tél. 04 93 58 32 42.

la fête des voisins

vendredi 19 mai 2017

Mercredi 26 avril
17h30 - Hôtel de ville
Réunion d'information

Renseignements :
04 89 22 24 53

